

TERRE MER

Magazine



RENOUVELLEMENT
URBAIN :
C'EST PARTI !

PORT DES
MARINES : CAP
SUR L'AVENIR

MICRO-FOLIE :
L'INNOVATION
CULTURELLE

COGOLIN

au quotidien 5

EN BREF
TRAVAUX
CÉRÉMONIE DES VŒUX
INTERVIEW
VILLE D'AVENIR
SÉCURITÉ
FAÇADE MARITIME
ENVIRONNEMENT
ENFANCE
INSERTION
CULTURE
PERSONNEL COMMUNAL

c'est vous 31

EN BREF
NOUVEAUX COMMERCES
VIE ÉCONOMIQUE
SPORT
CULTURE
CAUSE ANIMALE

animé 43

RÉSEAUX SOCIAUX
RETOUR SUR
DEVOIR DE MÉMOIRE
AGENDA

annonces 59

POLITIQUE
MOT DE L'OPPOSITION
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
OFFRES D'EMPLOI

TERRE MER MAGAZINE

Éditeur de la publication : ville de Cogolin. Directeur de publication : Marc-Etienne Lansade.
Rédactrice en chef : Laëtitia Picot. Rédacteurs : Aude Buyse, Laëtitia Picot, Katia Enriotti.
Crédits photos : Hélène Soudry, Aude Buyse, Studio Charrier,
Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, Aqua superPower Ltd, Adobestock.
Réalisation : Studio K-station. Imprimeur : Spot. Magazine imprimé à 8 500 exemplaires.

C' est à vous Cogolinois,

Vous connaissez mon engagement pour la préservation de nos commerces de proximité et pour celle de notre tissu économique en général. Comme vous, je suis atterré par cette nouvelle crise qui nous touche tous et qui impacte dramatiquement nos TPE et PME : l'envolée des prix de l'électricité ! Comment les accompagner dans cette nouvelle épreuve ? Bien sûr, en continuant à acheter leurs produits. C'est ce que nous avons fait auprès de nos artisans-boulangers pour la cérémonie des vœux cette année.

Mais la solution, comme la cause, de ce problème est ailleurs. Il s'agit de se mobiliser pour retrouver notre autonomie énergétique, cette autonomie que nous avons pourtant acquise à une époque pas si lointaine quand Georges Pompidou, par sa politique du tout-nucléaire, avait tracé la voie de l'indépendance énergétique de la France !

Dès 2011, l'envolée des prix aurait dû alerter les Français sur la mauvaise direction que prenaient nos politiques en la matière. Pourtant, 75% de notre production d'alors était assurée par nos centrales et nos besoins étaient largement couverts.

C'est à cette époque que les « écologistes », associés aux gouvernements en place, ont décidé de remplacer nos centrales par des éoliennes !

Cela signifiait forcément la nécessité pour la population et les entreprises de baisser à terme leur consommation électrique. Comment un parc d'éoliennes pourrait-il concurrencer la production d'une centrale nucléaire ?

C'est à cette époque, surtout, qu'a été instauré le dispositif ARENH* (Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique), résultant d'un engagement de l'Etat français auprès de la Commission Européenne. Ce dispositif marquait à la fois la fin de notre autonomie énergétique et la fin de notre avantage concurrentiel, notamment sur l'Allemagne, par l'agrégation du marché de l'électricité à celui



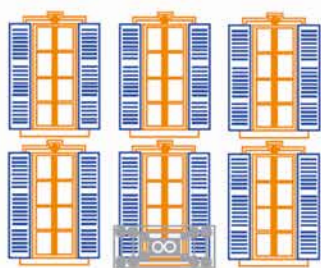
du gaz. L'Union Européenne (UE) créait ainsi une concurrence artificielle à notre énergie nucléaire... Nous en payons le prix aujourd'hui !

C'est en 2017 que tout s'est accéléré : annonce de la fermeture de notre plus ancienne centrale nucléaire, Fessenheim, par le Premier ministre ; annonce de la fermeture de 14 réacteurs de 900 Méga Watts d'ici 2035 par le Président lui-même ! Et pourtant, en même temps, le ministre de l'économie s'engageait à maintenir un prix maximum de l'électricité à 42 € le mégawatt. Ce même ministre, le 6 janvier 2023, annonçait, satisfait, qu'un tarif moyen de 280 € serait garanti pour les Très Petites Entreprises (TPE) cette année ! La guerre en Ukraine et l'envolée concomitante du prix du gaz sont passées par là... Voilà.

Voilà, le résultat du désengagement des Français pour la politique de leur pays. Voilà pourquoi je vous exhorte, pour nos TPE et nos artisans, pour notre qualité de vie, à vous intéresser aux politiques publiques. Il est urgent de regagner notre souveraineté, sur l'énergie comme dans d'autres domaines, pour le bien de notre commune et de ses habitants, comme pour celui de toutes les communes françaises.

Marc Etienne LANSADE

* Par la loi NOME (loi portant la Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité) du 7 décembre 2010.



NOUVELLE GESTION DU GOLFE
BUSQUET IMMOBILIER

BUSQUET IMMOBILIER

Nouvelle Gestion du Golfe

Syndic | Vente | Location | Gestion



Pierre-Henri BUSQUET
et toute son équipe sont à votre disposition

04.94.44.34.77

cabinet.ngg@busquetimmobilier.com

3 avenue Sigismond Coulet - 83310 COGOLIN



réinventons / notre métier

ASSURANCE & BANQUE

Particuliers & professionnels



Stephane Piegts

04.94.54.64.64

agence.stephanepiegts@axa.fr

18 rue du 8 Mai 1945

83310 Cogolin

Du lundi au vendredi :

09h00 - 13h00 / 14h00 - 18h00

- 5 -

COGOLIN

au quotidien

— EN BREF —

TRAVAUX
CÉRÉMONIE DES VŒUX
INTERVIEW
VILLE D'AVENIR
SÉCURITÉ
FAÇADE MARITIME
ENVIRONNEMENT
ENFANCE
INSERTION
CULTURE

— PERSONNEL COMMUNAL —

Etat Civil : nouveau service

Le service Etat Civil vient de s'équiper d'un dispositif de recueil pour finaliser les procédures de cartes d'identité directement sur place. Dès le mois de mars, vous pourrez ainsi prendre rendez-vous à la mairie annexe afin que celle-ci puisse recueillir votre demande. **Plus d'information à venir sur la page f Ville de Cogolin et sur www.cogolin.fr**



Signature de la Convention Petites villes de demain



Le 24 novembre dernier a été signée la Convention Petites villes de demain (PVD). Pour rappel, cette convention – qui lie l'Etat, la Banque des territoires, la Communauté de communes et la Ville – fera office d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) et permettra de définir les axes de développement principaux du Cogolin de demain.

Recensement : jusqu'au 25 février !

Cette année, Cogolin réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer petits et grands projets pour y répondre. Une partie des logements et des habitants sont recensés depuis le 19 janvier et le seront jusqu'au 25 février prochain. **Plus d'info sur : www.cogolin.fr**

Un label et une mention spéciale



Début janvier, la Ville a conservé le label Ville fleurie avec 2 fleurs. Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) a ainsi récompensé Cogolin pour son aménagement paysager tout autant qu'il lui a décerné le prix spécial régional pour «l'embellissement de la commune par la qualité des trompe-l'oeil.»



Le label « employeur partenaire des sapeurs-pompiers » pour la ville



Il y a quelques mois, la ville a signé une convention de mise à disposition avec le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) pour trois agents municipaux des services techniques et de la restauration scolaire de la ville, également sapeurs pompiers volontaires. Cette convention leur permet d'être libérés pour assurer des gardes en renfort en cas de manque de personnel et d'entrave au maintien du service. La ville est labellisée « employeur partenaire des sapeurs-pompiers ».



Taxe additionnelle de 34 % à la taxe de séjour

L'article 76 de la loi de finances pour 2023 institue, à compter du 01/01/2023, une taxe additionnelle de 34% à la taxe de séjour ou à la taxe de séjour forfaitaire perçue dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes. Ce même article précise que cette taxe additionnelle est établie et recouvrée selon les mêmes modalités que la taxe à laquelle elle s'ajoute.

L'antenne locale de l'inspection académique déménage

Logée depuis 15 ans à Plein soleil, l'académie doit quitter son local pour permettre l'agrandissement de la crèche. La ville souhaitait trouver une solution et maintenir l'académie sur son territoire, tout comme cette dernière souhaitait conserver une position centrale sur sa circonscription. Depuis ce mois de février, les fonctionnaires sont installés au 2^e étage du Château.



Végétalisation de l'école Fontvieille

Dans le cadre de la végétalisation de l'école Fontvieille, l'enseigne Villaverde a fait, pour la deuxième fois, une donation de multiples plantes vertes pour embellir le cadre de vie des petits cogolinois. Des plantes très résistantes et peu consommatrices en eau ont été choisies pour leur résistance aux fortes chaleurs tout en assurant une gestion maîtrisée des ressources naturelles. Un don qui vient en appui du projet pédagogique de l'établissement autour de l'écoresponsabilité !



Sept policiers récompensés de la médaille de La Sécurité Intérieure

En fin d'année dernière, Roxane Faure, Stéphanie Hoine, Valentin Nagurnai, Anthony Lamy, Marc Garcia, David Landenberg et Victor Marques ont été récompensés de la médaille de la Sécurité Intérieure pour leur engagement exceptionnel lors des incendies d'août 2021. Une reconnaissance méritée et une fierté pour la commune.



Cantines : place au petit déjeuner équilibré !

Après les élèves de CM2 de l'école Fontvieille le 17 janvier, c'est au tour des CM2 du Rialet – le 6 mars – de Chabaud – le 4 avril – et de Pisan – le 4 mai – de goûter aux ingrédients d'un petit déjeuner équilibré en présence des élus.



LE
FE
BR
MB
NE

Trois nouveaux arbres ont été plantés aux abords de la résidence Coletto, au niveau du rondpoint André Pousse. Un arbre malade situé chemin de Trémourières a quant à lui été abattu au mois de janvier. Cette année, 15 arbres seront plantés en centre-ville.



La moitié des places de stationnement situées sur le parking attenant à la bastide Pisan passera en zone bleue à partir des vacances de février. Les deux roues y seront également interdits.



Au mois de janvier, six places de stationnement situées entre le carrefour de la Poste et celui des Quatre Chemins ont été transformées en « arrêt minute », afin de faciliter l'accès aux enseignes du centre-ville.



Le 2^{ème} pigeonnier a été installé au fond du parking du cimetière Saint Roch. Il permettra ainsi d'élargir la zone de couverture du dispositif, après l'installation du premier pigeonnier au parc Marceau en 2021. Un troisième et dernier pigeonnier sera installé en 2024 aux abords de la place Bellevue (parking de la cantarelle).



Rafflin

MENUISERIES
CRÉATIONS & RÉNOVATIONS

LA PROXIMITÉ, C'EST LA FIABILITÉ !



Suivez nos actions sur notre page FB

Rafflin Menuiserie, s'engage dans une véritable démarche éco-responsable par des actions quotidiennes. L'une d'elles, consiste à récupérer sur ses chantiers, des marchandises (bois, portes, volets...) pouvant bénéficier d'une seconde vie pour en faire don à la population du golfe.

WWW.RAFFLIN.FR



LDR

Depuis
1999

CONSTRUCTIONS

Entreprise Générale

Bureau : 04 94 54 65 78

Louis : 06 03 04 02 79

Christopher : 06 99 75 01 69

COGOLIN

E.mail : contact@ldr-constructions.fr
www.ldr-constructions.fr



Instinct Nature

entretien et création de jardin



JULIEN LAN - 06.31.28.89.73

instinctnature@orange.fr

www.instinctnature.fr

DÉMÉNAGEMENT KE.LY

DÉMÉNAGEMENT GARDE-MEUBLES



04 94 53 61 24 - 07 82 25 63 15

10 bis rue André Marie Ampère
83310 COGOLIN

demenagementke.ly@gmail.com



2023 : VŒUX ET PROJETS

Après la traditionnelle cérémonie des vœux du 6 janvier, à laquelle vous avez pu assister au Centre Maurin des Maures ou en direct sur les réseaux sociaux, M. le Maire se prête au jeu des questions dans votre magazine Terre Mer : retour sur les trois premières années de mandat, bilan et projets pour 2023.



MARC-ÉTIENNE LANSAIDE
Maire de Cogolin

CÉRÉMONIE DES VŒUX

CÉRÉMONIE DES VŒUX RETOUR EN IMAGES





CÉRÉMONIE DES VŒUX

Mauricette GHIS – le don de soi pour maître mot !

Mauricette GHIS a été la première médaillée de la soirée. Présidente de l'Amicale des Donneurs de Sang bénévoles de la vallée de la Giscle depuis 2001, Madame Ghis est une femme engagée depuis bien plus longtemps pour la ville et pour la population. En effet, après avoir exercé le métier de coiffeuse pendant une quinzaine d'années, cette mère de trois enfants et grand-mère de cinq petits-enfants, a choisi de se consacrer à l'éducation de ses enfants et au monde associatif. Elle était moteur notamment à la création du groupe folklorique l'Escandihado ; ainsi qu'à celle de l'association des parents d'élèves du conservatoire Rostropovitch-Landowski. C'est après cela, qu'elle a intégré l'Amicale des Donneurs de sang en tant que présidente. Cet engagement sans faille depuis 2001 est né d'une expérience personnelle alors que plusieurs personnes de son entourage ont pu être sauvées grâce au don de sang ! Ce sang tellement précieux qui sauve chaque jour des vies. Femme de devoir, Madame Ghis mène sa présidence avec pugnacité : « ne rien lâcher », cordialité : « toujours entretenir de bonnes relations avec les instances et partenaires », empathie : « être à l'écoute de l'autre au quotidien ». Encore merci, Madame, pour votre don de soi.



Réalisation 2022

- Ouverture du Monde de Cogolino (2^e édition du 13 au 18 février 2023)
- Mise en œuvre de l'éclairage public solaire (en plus des LEDs)
- Réfection du Pont Saint-Marc
- Mise en place d'un second pigeonnier
- Déploiement du tri sélectif et compostage dans les écoles
- Offre d'une mutuelle communale
- Ateliers pour prévenir la perte d'autonomie des seniors
- Soutien scolaire avec le dispositif Prof Express
- + de places dans les cantines
- Création d'un nouveau centre ados
- Appui aux plus démunis avec le Bus Promosoin
- Lancement du CLSPD

Pour revoir la vidéo diffusée pendant la cérémonie :



Claude Bonnard – président des Bravadeurs, défenseur de nos traditions

Une remise de médaille attendue par de nombreux Cogolinois. Il était temps, en effet, de la remettre à celui qui tient d'une main de fer dans un gant de velours nos Bravades et ses Bravadeurs ! Claude Bonnard a commencé l'aventure en tant que participant actif à la remise en place des Bravades il y a 25 ans, bientôt 26. Il a pris la présidence des Amis de la Bravade de la Saint-Maur en 2008 ; tout en continuant d'officier en tant que chef des Zouaves pendant les Bravades. Pas simple de tenir ces différents corps d'arme : chasseurs, zouaves, garde-côtes ou encore régiment de Monsieur. Avec Claude, l'Histoire est respectée dans les moindres détails des costumes comme de la gestuelle de ces hommes remontés dans le temps, le temps de cette reconstitution si chère à la tradition cogolinoise. Passionné, Claude sait donner le LA et, patiemment (ou presque !), il motive, mobilise, femmes, hommes et enfants pour faire vibrer notre cité du Coq au son des fifres, des tambours, de la marche au pas et des fusils. Chaque année il prépare le nouvel état-major à sa prise de fonction, comme il forme les nouveaux venus dans le corps des Bravades. Figure incontournable de nos Bravades, un Président à la fois tonitruant, respecté et aimé de tous. La ville lui dit merci pour cet engagement sans faille et par cette médaille tient également à remercier toutes ces familles cogolinoises qui depuis de nombreuses années, de génération en génération, s'investissent plusieurs mois chaque année pour ces trois jours de reconstitution tant attendus par toute la population. Grâce à vous, la tradition des Bravades de la Saint-Maur est sauve.

A venir en 2023

- Réfections du COSEC et du Gym B – février
- Microfolies au Château – avril
- Travaux d'agrandissement du Rialet septembre (fin en 2024)
- Hébergement d'urgence
- Permis de louer
- Parking place Mendès France



MARC-ETIENNE LANSADE
Maire de Cogolin

À l'occasion de la cérémonie des vœux, M. le maire a fait le bilan de ces trois premières années d'un mandat marqué par des crises nationales et internationales successives ; il a également évoqué les projets en cours et à venir sur la commune. Il revient sur les points essentiels dans une interview vidéo à découvrir en flashant le QR-code ci-contre. Découvrez ci-dessous la synthèse de cet échange :



La sécurité est, a toujours été, pour vous l'alpha et l'oméga qui précède toute action d'embellissement et autres permettant d'assurer la qualité de vie à Cogolin. Quel bilan tirez-vous dans ce domaine ?

Oui, la sécurité est l'alpha et l'oméga de toute vie en société. Il n'y a pas de développement économique, pas de vie sereine dans l'insécurité. Les résultats dans ce domaine depuis 8 ans : nous constatons une amélioration, malgré un contexte national qui est compliqué. La réalité de l'insécurité est aujourd'hui essentiellement liée à la délinquance de clandestins. Cogolin est un très grand territoire avec de petits moyens. C'est pourquoi nous avons arrêté la police municipale de nuit, afin de concentrer nos forces de police de façon plus efficace quand les concitoyens en ont le plus besoin. Certes il y a des cambriolages la nuit, comme il y en a toujours eu. La police municipale ne peut anticiper ce type de faits. En revanche, elle intervient sur les problématiques de délinquance et autres incivilités en ville. Si d'aventure, on observait un regain de délinquance pendant la nuit, nous modifierions notre décision.

Doit-on s'inquiéter d'un risque de prolifération de ces étrangers en situation irrégulière (ESI) ?

Les ESI ou clandestins sont effectivement ce qui pose la plus grande difficulté à traiter par tous les services (*ndlr police municipale, gendarmerie, préfecture*). Il y a peut-être une solution : monter un Centre de Retention Administrative. J'ai rencontré le ministre de l'Intérieur et pu m'entretenir avec lui de ce sujet. Nous avons convenu que si je trouvais un terrain, il s'engageait à financer la construction d'un CRA

sur notre territoire. Il ne s'agit pas d'une prison mais bien d'un centre administratif, sa taille serait de 40-50 « chambres » pas plus. Cela permettrait d'y mener directement les ESI interpellés sur la ville, afin que leur situation soit traitée immédiatement et qu'ils puissent être renvoyés dans leurs pays. Je crois, comme beaucoup d'autres maires, que ce type de dispositif serait dissuasif pour les passeurs. Aujourd'hui, les clandestins arrêtés dans le Golfe de Saint-Tropez doivent être menés dans des centres à Aix-en-Provence ou à Marseille. Ce qui ne se fait pas, car ils sont trop loin. Le terrain que je recherche serait éloigné du centre-ville, invisible pour la population. Bien sûr, cela ne sera pas pour demain. Actuellement j'étudie ce dossier. S'il s'avère que ce type de structure peut engendrer des troubles à l'ordre public, j'y renoncerais.

Embellir, aménager, améliorer le cadre de vie, Cogolin poursuit sa transformation en petite ville qui attire de plus en plus de visiteurs et même de nouveaux habitants ! Où en sont les projets-phares du mandat : parking place Mendès France et végétalisation de la place de la République ?

L'aménagement du territoire, l'urbanisme, est une préoccupation majeure. Par le biais de Petites villes de demain, nous avons réalisé des audits : la circulation, l'aménagement et le sujet des parkings, notamment. Tous les projets peuvent être mis en place à partir de 2023, mais les réalités économiques nous obligent à des arbitrages. Il nous faut mener à bien le projet du Yotel dont la vente nous permettra de rembourser la dette, avoir une capacité d'emprunt et donc d'apport. En effet, les projets sont possiblement subventionnés, mais cela implique

que la commune apporte de 20% à 50% du montant nécessaire à la réalisation des projets. Nous collaborons avec des cabinets d'aménagement pour la mise en œuvre. Ils travaillent d'ores et déjà pour 2023 sur le plateau Plein soleil, le carrefour de la Poste, dans un second temps les parkings (*ndlr : pl M. France en silo et place de la République semi-enterré*). Ces sujets seront traités pendant ce mandat.

Concernant le rond-point de la Poste, sujet central dans la fluidification de la circulation en centre-ville, qu'en est-il ?

Il y a nécessité d'expropriation pour sa réalisation : elle est lancée. L'objectif est de le mettre en place et de créer un double sens boulevard Sigismond Coulet, entre la poste et le centre Leclerc.

Quels seront finalement les projets qui seront lancés en 2023 ?

Seront lancés : le plateau Plein Soleil, la rénovation de l'Hôtel du Golfe, ainsi que le premier tronçon de la piste cyclable entre Cogolin-centre et Fontmourier.

Ville sécurisée, ville aménagée et embellie, qu'en est-il de Cogolin : ville animée ?

L'animation, c'est vrai, fait partie des trois points qui font la différence pour une municipalité. Après la crise du Covid et en pleine crise énergétique, c'est compliqué à gérer. Nous devons maintenir une ville animée, tout en nous adaptant aux circonstances. A Noël, nous avons intégré des manèges manuels par exemple. Nous continuerons à proposer une animation variée, pour toutes les tranches de population ; mais nous devons également développer la culture, porter des projets qui « élèvent ».



INTERVIEW

L'ouverture prochaine de Micro-folie au Château répond à cet objectif et, je l'espère, sera suivie avec intérêt par les Cogolinois.

Pour ce mandat vous vous êtes engagé sur deux grandes causes. La première : l'aide aux victimes de violences intrafamiliales. Où en êtes-vous ?

Oui, j'aimerais avoir contribué à apporter des solutions à ces drames humains. C'est la raison pour laquelle nous avons acheté l'Hôtel du Golfe que nous allons rénover en très grande partie en régie, c'est-à-dire avec les agents des services techniques. Cet hôtel sera divisé en plusieurs parties : le rez-de-chaussée sera loué en bail commercial ; les étages supérieurs seront répartis en locations à loyer modéré dédiées aux fonctionnaires du service public territorial et le dernier étage sera consacré aux logements d'urgence pour victimes de violence. Je souhaite que les policiers, les gendarmes, lorsqu'ils sont confrontés à des situations de violences intrafamiliales aient une solution immédiate pour extraire les victimes de ces situations. Il est inimaginable de ne pas apporter de solution à ces femmes.

Deuxième grande cause : le bien-être animal. Avez-vous pu avancer sur le projet de refuge animalier ?

Nous sommes toujours à la recherche de partenaires pour ce projet. Pour ce faire, nous avons acheté un terrain de plus d'un hectare avec une construction. Lorsque l'on monte un refuge animalier il faut certes un terrain mais également du bâti pour pouvoir accueillir les animaux ainsi que les personnels qui s'occuperont d'eux. La ville porte donc le foncier, je me ferai fort de trouver les mécènes pour l'investissement lié à la construction du refuge. Il reste à trouver l'association ou fondation qui pourra gérer pour nous ce refuge que nous ne pouvons prendre en charge à l'échelle communale. Je lance donc un appel ! La SPA, la Fondation Bardot, 30

millions d'amis, la Fondation Assistance aux Animaux... il nous faut un partenaire solide pour gérer ce projet que j'aimerais mettre en œuvre avant la fin du mandat.

Lors de votre cérémonie des vœux du 6 janvier, vous avez annoncé la revalorisation des salaires des agents de la commune, pour atteindre un salaire net minimum de 1500 €. C'est une mesure prioritaire pour vous cette année. Quel montant cela représente-t-il et comment allez-vous le financer ?

J'ai effectivement demandé à ma Directrice générale des services, en accord avec mes élus, que les agents de notre mairie ne perçoivent pas moins de 1 500 € nets par mois. On peut être de droite et comprendre des réalités de territoire. Nous sommes dans le Golfe de Saint-Tropez. Le poids du coût du logement est tel qu'il est difficilement supportable pour un foyer dont le revenu serait inférieur à 1 500 €, surtout dans les conditions d'inflation sur les produits de première nécessité que nous connaissons. Mon devoir d'employeur est de réunir les conditions optimales de travail. Je n'aurais pas pris cette décision si j'étais maire d'une commune dans mon Morvan natal par exemple, comme je ne suis pas non plus pour le SMIC à 1 500 € !

Il faut comprendre que nos fonctionnaires sont en sous-nombre dans notre commune et suppléent chaque jour à ce manque de personnel. Il est moins coûteux pour la commune de leur proposer un salaire amenant à des conditions de vie décentes, que de recruter en mettant d'autres personnes dans une situation se rapprochant de la précarité. Donc moins de salariés pour mieux de salariés, ce qui signifie : pas de remplacement systématique des départs en retraite.

En tant que 1^{er} vice-président de la CCGST, vous êtes en charge de la transition écologique. Vaste domaine duquel vous vous êtes emparé notamment pour un sujet qui vous tient à cœur : l'hy-

drogène. Quel apport cela peut-il avoir pour notre territoire ? Quelles sont les étapes à venir ?

Tout d'abord, il faut avoir conscience que ceux qui ont prétendu défendre l'écologie d'une façon générale lui ont nui en en faisant un combat politisé, de gauche. Cela a eu une double conséquence : la mise à mal de notre puissance nucléaire, le désintérêt d'une partie de la population pour la préservation de l'environnement.

Pour moi le seul mix-énergétique valable est le nucléaire associé à l'hydrogène. Le nucléaire produit l'électricité et l'hydrogène permet de stocker l'électricité sous forme de gaz. Certes la production de ce dihydrogène consomme de l'électricité, mais notre capacité de production via le nucléaire devrait nous permettre largement de couvrir cette surconsommation. Il s'agit de se doter de nouveau de cette capacité et les 7 centrales supplémentaires prévues (enfin !) d'ici 2035 doivent nous y amener. Le mix nucléaire-hydrogène nous permettra de retrouver une autonomie, en production et en stockage, autonomie que nous avons perdue au profit de la Chine qui aujourd'hui a le monopole sur la production des batteries pour stocker l'électricité.

Concernant le développement de cette nouvelle énergie, il faut commencer par des secteurs d'activité qui peuvent porter le maillage production-transport-consommation. Premier secteur : le nautisme. Un plus pour notre territoire dans la préservation de nos fonds marins et de nos côtes. Il y a également les transports en commun et le secteur de la logistique.

Pour notre territoire, le développement de ce nouveau mix-énergétique est essentiel pour la préservation de notre environnement qui est notre capital touristique. Nos paysages et villages ne sauraient supporter d'être ternis par des champs ou des toits couverts de panneaux photovoltaïques, encore moins par les inefficaces éoliennes !

AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN : DES AIDES POUR LA COMMUNE ET LES COGOLINOIS



Dans le cadre du dispositif « Petites villes de demain », la ville va signer, au cours du 1^{er} trimestre 2023, une convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU). Elle marque le lancement d'un programme de rénovation urbaine sur la commune, programme d'une durée de cinq ans. L'OPAH-RU va permettre à la commune de réhabiliter son cœur de ville en faisant bénéficier de plusieurs dispositifs et d'aides financières les propriétaires pour rénover leur habitat.

Un projet de territoire au service de l'attractivité et du dynamisme de la ville

Au début de l'année 2022, un diagnostic de l'habitat effectué par l'association Soliha VAR (Solidaires pour l'Habitat) et par la SAGEM (Société Anonyme Gardéenne d'Economie Mixte), a permis d'identifier les secteurs de la ville concernés par des habitations dégradées ou vétustes ou par des logements vacants.

Cette étude, financée dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain, a mis en évidence la possibilité de mettre en œuvre une OPAH-RU sur le centre-ville et le centre ancien de la commune. S'intégrant dans un projet global de territoire, l'OPAH-RU a pour objectif d'améliorer la qualité de vie, de maintenir l'attractivité et de renforcer le dynamisme de la ville à travers la mise en œuvre

d'une politique de réhabilitation du parc immobilier bâti et d'amélioration de l'offre de logements. Ses champs d'intervention sont les suivants : le traitement de l'habitat indigne, la lutte contre la précarité, l'adaptation des logements à la perte d'autonomie, la résorption de la vacance et la production de logements conventionnés.

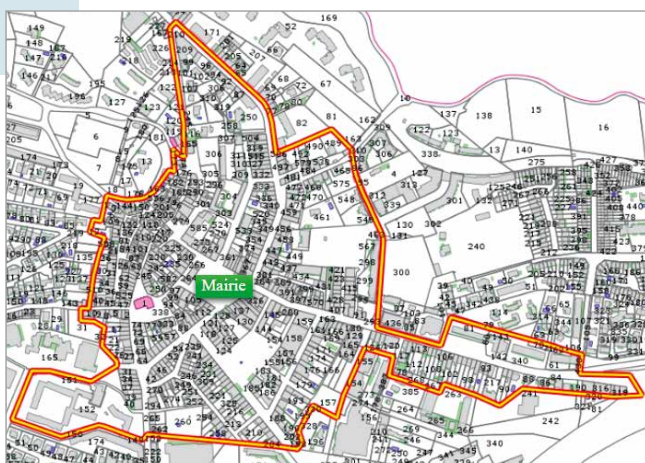
Afin de répondre à ces enjeux, la ville bénéficiera, dans le cadre de l'OPAH RU, d'un accompagnement de l'Agence Nationale de l'Habitat et du soutien de plusieurs acteurs publics et privés (pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne, Agence Départementale d'Information sur le Logement, etc.) pour la mise en place de mesures incitatives et volontaristes visant à :



- Lutter contre l'habitat dégradé et les logements insalubres occupés et/ou vacants.
- Requalifier l'image du centre-ville de Cogolin, en lien avec l'opération de réhabilitation des façades (procédures liées aux injonctions de rénovations de façades).
- Requalifier les immeubles et îlots repérés les plus dégradés, parmi lesquels ont été identifiés l'avenue Clemenceau (hôtel du Golfe), la rue Carnot (portion entre la rue Aimé Felix et les 4 chemins) et les vieux-quartiers (rue Nationale). À ce titre, la mairie a déjà fait l'acquisition de l'hôtel du Golfe afin d'en réhabiliter le bâti en prévoyant l'installation d'une activité commerciale au rez-de-chaussée, et de logements sociaux à l'étage.
- Améliorer le confort des logements et l'attractivité du Cœur de ville.

Plusieurs projets actuellement portés par la ville répondent à ces objectifs, à travers la reconfiguration de locaux adaptés aux nouveaux besoins et aux usages, en alliant mixité urbaine, équipements et infrastructures de services à une offre de logements accessible à tous. Parmi eux notamment, la création d'un îlot de résilience dans le quartier Cantarelle/Chaubaud.

Des subventions à la rénovation pour les propriétaires et les copropriétés



Dès septembre 2023, des mesures d'accompagnement et des aides financières seront proposées aux propriétaires, propriétaires bailleurs et copropriétés dont les logements sont situés au sein du secteur concerné par l'OPAH-RU (secteur détaillé sur la carte ci-dessus), afin de les encourager à la réalisation de travaux de réhabilitation de qualité, et ainsi contribuer à la « création » d'une nouvelle offre de logements sur la commune.

À compter de septembre 2023, une permanence hebdomadaire à la mairie permettra à chaque administré de rencontrer une équipe pluridisciplinaire qualifiée, qui l'accompagnera dans la réalisation de ses projets de rénovation (énergétique, adaptation du logement à l'autonomie, habitat dégradé, façades, etc.).

Leur accompagnement consiste en :

- la réalisation des diagnostics techniques incluant des préconisations de travaux hiérarchisées avec les estimations de coûts correspondantes, en apportant des conseils techniques aux propriétaires.
- l'accompagnement dans la constitution des dossiers d'aide et de travaux dématérialisés et dans toutes les démarches en ligne.
- le suivi de l'avancement des dossiers de demande de subvention.
- l'évaluation de l'amélioration énergétique à l'échelle de l'immeuble et/ou du logement.
- l'aide à la valorisation des CEE (Certificats d'Économies d'Énergie).
- l'évaluation de l'état des copropriétés et leur accompagnement dans une première démarche d'organisation et de réhabilitation performante en matière de développement durable.
- la réalisation d'un diagnostic global du logement et l'élaboration des préconisations concernant les besoins en termes d'autonomie de la personne et de maintien à domicile.
- l'apport d'une expertise juridique notamment pour les dossiers complexes ainsi qu'une expertise financière et fiscale.

D'autres dispositifs et actions de sensibilisation sont d'ores-et-déjà mis en place sur la commune :

- L'organisation d'une balade thermique, le vendredi 10 février : à l'aide d'une caméra thermique, « scannez » votre habitation pour identifier les zones de déperdition énergétique. Cette visite animée par un conseiller énergie France Renov vous permettra d'en savoir plus sur l'isolation des bâtiments. Rendez-vous à 17h sur le parvis de la Mairie (pour les résidents de la rue Carnot) et à 17h45 devant le Château (pour les résidents du vieux village).

Permanence France Renov à Cogolin

Votre logement se situe en dehors du périmètre de l'OPAH-RU ?

La permanence France Renov vous accompagne dans vos projets d'amélioration de votre logement et de rénovation énergétique (isolation, chauffage, eau chaude sanitaire, énergies renouvelables). Grâce à une étude au cas par cas, l'opérateur vous conseille et vous oriente dans vos travaux de rénovation : conseils techniques, aide pour définir et prioriser les éléments de votre projet, information concernant les aides financières à votre disposition, contrôle des devis reçus, etc.

Le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 9h à 12h à l'hôtel communautaire.

Sur rendez-vous à infoenergie@cofor83.fr ou au 04 94 99 17 25, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.



PATRICK GARNIER
Adjoint délégué
à la sécurité et à l'état-civil

LE CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE MOBILISÉ

La première réunion du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) a réuni, le 12 décembre, le procureur de la République, un représentant du sous-préfet, la police municipale, la gendarmerie et les acteurs scolaires et sociaux autour de Monsieur le Maire et des adjointes à l'Enfance-Jeunesse et au Social, Mesdames Lardat et Louradour.



Créé en 2021, le CLSPD a pour vocation d'élaborer des projets et des actions en faveur de la sécurité et de la prévention de la délinquance, grâce à la coordination locale de différents acteurs. Une démarche de prévention qui se matérialise par des échanges renforcés entre les forces de police (municipale et gendarmerie), Monsieur le Maire et les élus, les directeurs et directrices d'écoles et de collèges de la ville et plusieurs organismes publics et privés tels que Pôle Emploi, la Mission Locale ou encore la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ). Pour sa première réunion, le CLSPD a pu compter sur la présence de Monsieur Alain Passeron, représentant du sous-préfet et de Monsieur Guy Bouchet, Procureur de la République auprès du Tribunal Judiciaire de Draguignan, qui a rappelé : « *l'intérêt de la synergie des acteurs dans un contexte national d'augmentation de la délinquance, et plus particulièrement d'augmentation exponentielle des violences intra-familiales* ». Pour agir en amont de ces violences, la priorité

est donc donnée à la prévention : « *Les personnes vivant des situations personnelles difficiles sont les plus à même de passer à l'acte. La collaboration de l'ensemble des acteurs du CLSPD permettra d'intervenir au cas par cas afin d'offrir un accompagnement et d'éviter que les situations de violence ou de délinquance ne surviennent* », a souligné Monsieur le Maire, avant de rappeler que : « *les familles des jeunes causant des troubles à l'ordre public sur la commune continueront d'être convoquées dans le cadre de rappels à l'ordre* ».

Pour mémoire, quatre rappels à l'ordre ont été conduits par Monsieur le Maire en 2022 pour des faits de délinquance causés par des mineurs. Atteintes à la tranquillité publique, violences intrafamiliales, prévention de la délinquance et prévention de la radicalisation : ces quatre axes de travail mobiliseront les autorités membres du CLSPD dans le cadre d'échanges continus et au sein de commissions régulières.



LE PORT DES MARINES POURSUIT SA TRANSFORMATION : DURABLE ET RESPONSABLE !

Réfection des pontons, réhaussement, embellissement et sécurisation des quais, installation d'une borne de recharge électrique et de bornes électriques intelligentes, nouveau mobilier urbain ou encore installation de candélabres à énergie solaire : les nombreux travaux en cours et à venir dessinent le visage d'un port résolument tourné vers l'avenir.



L'aménagement des bords de quais est découpé en trois phases : de la contre jetée à la cascadelles nord – ponton L (phase 1), de la cascadelles nord – ponton L – à Monaco Marines – ponton A (phase 2) et de Monaco Marines – ponton A – au quai de la Galiote (phase 3).



Aménagement des quais : la 2^{ème} phase du chantier bientôt terminée

C'est un chantier d'envergure qui redessine l'esthétique de l'ensemble des 3300 mètres linéaires de quais du port de plaisance des Marines tout en offrant plus de confort aux plaisanciers. Souhaité par Monsieur le Maire, président du conseil d'administration de la régie du port, par son directeur Romain Rosso, et orchestré par Julien Harran, directeur technique, l'aménagement des bords de quais se déroule en trois phases. La première s'est achevée au printemps 2022 : elle couvre la zone allant de la contre jetée jusqu'aux Cascadelles Nord (voir schéma ci-dessus). La seconde phase – allant de la Cascadelles Nord à Monaco Marines – sera quant à elle terminée avant la saison d'été. Cette rénovation des quais est marquée par l'installation d'un boardwalk* sur mesure, sous lequel sont désormais installés les réseaux d'eau et d'électricité ainsi que le réseau fibre, qui devrait être opérationnel dès la fin des travaux prévue pour 2024.

Les quais ont également été équipés de nouvelles bornes électriques intelligentes, incluant un télé-relevé pour une meilleure gestion des fluides des bateaux : « Les anciennes bornes étaient vieillissantes, et les consommations d'eau et d'électricité y étaient incluses pour

tous les bateaux. Les nouvelles bornes permettent désormais d'optimiser l'utilisation des ressources et de responsabiliser davantage les plaisanciers en leur facturant la consommation réelle de chaque bateau », souligne Romain Rosso, directeur du port. Si ces bornes intelligentes sont pour l'heure uniquement destinées aux bateaux de plus de 12 mètres, leur usage devrait progressivement être étendu à l'ensemble de la flotte marine. Autres changements importants : de nouveaux transformateurs électriques ont été installés sur les quais ; l'ensemble du mobilier urbain a été rénové (poubelles, racks à vélo, bouées, extincteurs, échelles de sécurité et panneaux d'information) et un nouvel automate permet désormais d'assurer le ravitaillement des bateaux 24h/24.

Enfin, la sécurité du port de plaisance a été renforcée avec la multiplication par deux du nombre de caméras de vidéoprotection et l'installation des premiers portails pour sécuriser l'accès aux pontons. Cet hiver, les travaux de rénovation de l'ensemble des pontons ont été achevés. Entamés il y a près de 20 ans, ils offrent désormais aux plaisanciers un cadre des plus agréables !



FAÇADE MARITIME



Énergies vertes et gestion des déchets : le port poursuit sa transition énergétique

L'année 2022 a également été marquée par l'installation d'une quinzaine de candélabres à énergie solaire en remplacement des anciens mâts. Une trentaine d'autres viendra progressivement étendre ce mode d'éclairage vert à l'ensemble du port. En matière de gestion des déchets, les 200m² du nouveau pôle technique de la capitainerie – livrés au mois de septembre 2022 – intègrent notamment une zone propre pour le traitement des déchets : ordures ménagères, fluides (huiles, etc.), piles, bois, fer et différents matériaux. Si des bacs à huile permettaient déjà le traitement de ce fluide, la gestion des déchets est désormais étendue à l'ensemble de ces matériaux. Avec la création d'un parking arboré pour les camping-cars et la rénovation du parking jouxtant les ateliers, l'arrivée du nouveau pôle technique offre également davantage de confort aux agents du port, tout en préservant le cadre de vie des riverains et des plaisanciers.

Enfin, la capitainerie poursuit les efforts menés depuis 2019 : la trentaine de nurseries à poissons, dites « biohuttes » – installée en même temps que les poubelles de mer – sera renouvelée cette année. Et, pour rappel, le port des Marines a été l'un des premiers de France à faire l'acquisition, cette année, du « collec'thor » qui absorbe quotidiennement les déchets flottants (bouteilles en plastiques, etc.) avec une capacité de stockage de 100 kg. Enfin, en septembre 2022, au cours de l'événement « E-Marine Day », en présence de Monsieur le Maire et aux côtés d'acteurs majeurs de la mobilité marine électrique, la 1^{ère} borne de recharge rapide pour bateaux électriques installée aux abords de la capitainerie a été inaugurée. Un nouvel outil au service des plaisanciers et en faveur du développement de l'énergie verte dans le monde de la navigation ! Côté terre, la régie du port a également rénové son parc automobile au profit de véhicules électriques.

À l'avant-garde et engagé en faveur de l'environnement, le port des Marines prépare actuellement sa candidature pour décrocher le label « Port Propre » !

*Promenade en aluminium et bois

Les travaux à venir

Hiver 2023- Printemps 2024 : Démarrage de la phase 3 de l'aménagement de la magistrale de quai



GILBERT UVERNET
Adjoint délégué à l'environnement
et à la façade maritime

LA DÉCHÈTERIE A ROUVERT SES PORTES



La déchèterie de Cogolin a rouvert ses portes au mois de novembre 2022, après onze mois de travaux. Totalement remise aux normes pour assurer la sécurité des usagers comme du personnel, elle est également plus fonctionnelle et moderne.

La réouverture de ce service de proximité pour les Cogolinois était très attendue de tous. L'inauguration a eu lieu le 8 décembre en présence de Monsieur le Maire et de son adjoint à l'environnement M. Uvernet ainsi que des élus de communes voisines et des services de la Communauté de Communes. Au total, 1,5 million d'euros – en partie financés par l'Union Européenne, par la Région et par la Préfecture du Var – ont permis aux services de la Communauté de Communes, à l'initiative de ces travaux, de remettre le site aux normes et d'offrir davantage de confort aux administrés et aux agents. Finie la file d'accès unique : une double file permet désormais de doubler les automobilistes afférés au déchargement de leur véhicule, permettant ainsi un gain de temps. Un point d'entrée et de sortie distincts ont été créés afin de fluidifier le trafic. Les gravats et les cartons sont désormais collectés sur place, en plus de l'ensemble des déchets tra-

ditionnellement acceptés. La benne de collecte de vêtements type « Relais » a également vu sa capacité d'accueil doublée. Des espaces arborés, de nouveaux équipements, un éclairage, des portails et systèmes automatiques rénovés sont venus optimiser le confort et l'esthétique des lieux. Le site, qui accueille quotidiennement une moyenne de 150 véhicules, et jusqu'à 250 véhicules les jours de forte affluence, est également doté d'un système de vidéosurveillance. Pour rappel, seuls les particuliers résidant dans le Golfe sont autorisés à décharger dans ce service de proximité, sur présentation d'un justificatif de domicile (facture sur papier ou smartphone). À partir d'une tonne de déchets jetés par semestre, les services de la déchèterie sont facturés aux particuliers. Les professionnels sont quant à eux invités à rejoindre la déchèterie de Grimaud, de Cavalaire, de Sainte Maxime ou de Ramatuelle (services facturés au 1^{er} kg).



ENVIRONNEMENT



Sont acceptés :

Encombrants, métaux, bois, mobilier, gravats, déchets verts, cartons, déchets d'équipement électronique et électrique, déchets diffus spécifiques (déchet pouvant contenir des produits chimiques), batteries, piles, ampoules et néons, textile, cartouche d'encre, huiles de vidange, huiles de friture, pneus (VL), extincteurs, radio et bouteilles de gaz.



ENCOMBRANTS



MÉTAUX



BOIS



MOBILIER



GRAVATS



DÉCHETS VERTS



CARTONS



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT
ÉLECTRONIQUE
ET ÉLECTRIQUE



BATTERIES



DÉCHETS DIFFUS
SPÉCIFIQUES



PILES



AMPOULES
ET NÉONS



HUILES
DE VIDANGE



HUILES
DE FRITURE



TEXTILE



CARTOUCHE
D'ENCRE



PNEUS



EXTINCTEURS



RADIOS



BOUTEILLES
DE GAZ

Stop aux dépôts sauvages !

Ne déposez pas vos encombrants sur la voirie, ni même aux abords des points de collecte pour ordures ménagères. La collecte des encombrants est encadrée, et tout dépôt de monstres sur la chaussée en dehors de ce cadre est qualifié de dépôt sauvage et est passible d'une amende. Pour jeter vos encombrants, deux solutions s'offrent à vous :

- Les déposer à la déchèterie, muni de votre justificatif de domicile.
- Faire appel au dispositif gratuit « Allô Encombrants », réservé aux particuliers. Sur inscription au 0 800 732 122 (inscription au plus tard la veille à 16h), les services de collecte viendront ramasser vos encombrants les premiers et troisièmes mardis de chaque mois, toute l'année. Les encombrants ménagers doivent être impérativement déposés la veille au soir du jour de collecte, en bordure du trottoir le plus proche du domicile. Aucun encombrant ne devra être sorti sans inscription préalable, sous peine d'amende. Sont acceptés les déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE = appareils alimentés sur secteur, piles ou batteries), la ferraille, le bois, les gros cartons, les matelas, les sommiers, les meubles. La quantité globale est limitée à 1m³ par enlèvement et par logement.



Déchèterie de Cogolin

Zone Artisanale Saint Maur, route de Collobrières 83310 COGOLIN

Tel : 06 46 59 26 13

La déchèterie est ouverte au public toute l'année.

Du lundi au samedi : de 8h à 12h le matin, de 14h à 17h l'après-midi

Piscine - Arrosage
Création - Rénovation



Forage - Entretien
Dépannage



Golfe de St-Tropez
fabien.asensio@hotmail.fr - 06.03.57.43.38

www.asensio-piscine.com



SCHMIDT

GOLFE DE SAINT TROPEZ
71 RUE GEORGES CLEMENCEAU
83310 COGOLIN

04 28 702 550
contact@schmidt-cogolin.fr



www.homedesign.schmidt



ZOOM SUR LES COULISSES DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Il y a le côté scène, avec les séances du conseil municipal ouvertes au public, qui ont lieu dans la grande salle de la Bastide Pisan. Mais il y a aussi le côté coulisses, avec les réunions de travail, l'élaboration des projets, les comptes rendus... Terre Mer Magazine vous propose un coup de projecteur sur l'année bien chargée des 14 élèves du Conseil Municipal des Jeunes.



souligne Mathieu Mediani, référent CMJ aux côtés d'Elodie Ouillon. « Un groupe What's App a été créé pour les parents et leurs enfants afin qu'ils puissent organiser leur présence. »

Faculté d'analyse, vocabulaire, pour exprimer au mieux leurs projets

« A chaque réunion, nous essayons autant que possible de développer la faculté d'analyse des élèves, le vocabulaire ainsi que l'expression grâce aux comptes-rendus présentés devant les adjoints notamment » poursuivent les référents. Côté projets, la mise en place de QR Codes devant différents monuments de la ville afin de présenter leur histoire, des tournois sportifs pour développer un peu plus encore le côté festif de la ville, ou encore la création d'un espace d'expression libre à la craie sont en cours d'élaboration. Rendez-vous ces prochaines semaines pour les apprécier !

Des projets soumis au vote

« Lors de la première réunion de travail, nous avons posé sur papier toutes les idées en vrac » expose Elodie Ouillon. « Puis nous les avons classées par délégations : social, cause animale et caritatif ; environnement ; sport et vie associative ; animation, événementiel et loisirs. A la suivante, nous avons voté pour le projet à mettre en place. » Le 30 novembre dernier, une visite aux pensionnaires de l'Ehpad Peirin avec remise d'un calendrier de l'avent concocté par leurs soins ainsi qu'une rencontre avec les différents services de la ville dans les locaux de la Mairie avec Monsieur le Maire a été organisée.

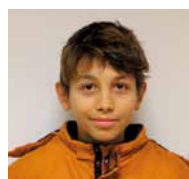
Une réunion de travail par mois

Initié en 2021 par le maire Marc-Etienne Lansade et piloté par Christiane Lardat, déléguée à l'Enfance, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est mis en œuvre par les agents du service animation-jeunesse. C'est d'ailleurs les élus de ce conseil en herbe que les Cogolinois peuvent apercevoir lors des commémorations, festivités (Halloween, Noël...), ou encore lors de la Cérémonie des Vœux du Maire. « Nous avons en moyenne une réunion de travail par mois, durant laquelle nous élaborons les projets pour l'année » –



**Marina Morelli, en classe de 6^e
au collège Gérard Philipe,
Maire junior**

« C'est la deuxième année que je fais partie du CMJ et je découvre vraiment cette année comment sont élaborés les projets municipaux. Je me rends compte des difficultés pour en créer un, aussi. C'est une très belle expérience qui me plaît même si cela demande énormément de travail. »



**Miguel Frye, en classe de 6^e
au collège de l'Assomption,
Conseiller municipal**

« C'est une première année pour moi. Monter des projets est très intéressant mais très compliqué. Grâce à nos référents, j'ai appris qu'il fallait mieux nous organiser et être moins dissipé lors des réunions de travail. J'aurais aimé être maire mais je pense que Marina est bien meilleure que moi ! »

Le Sorelle

Les Soeurs Dana et Lili

BAR LOUNGE - BRASSERIE

**Soirées musicales
mercredi et vendredi
Apéro en musique le samedi
Fermé dimanche et lundi**



11 av. du Général de Gaulle - COGOLIN
04 94 83 84 73 - 06 16 95 85 31
sorellecogolin.fr

LES PIPES DE COGOLIN EN VIEILLE BRUYÈRE

*Courrieu - Fils
Maître Pipier*

**Coffrets à cigares
St-Dupont**



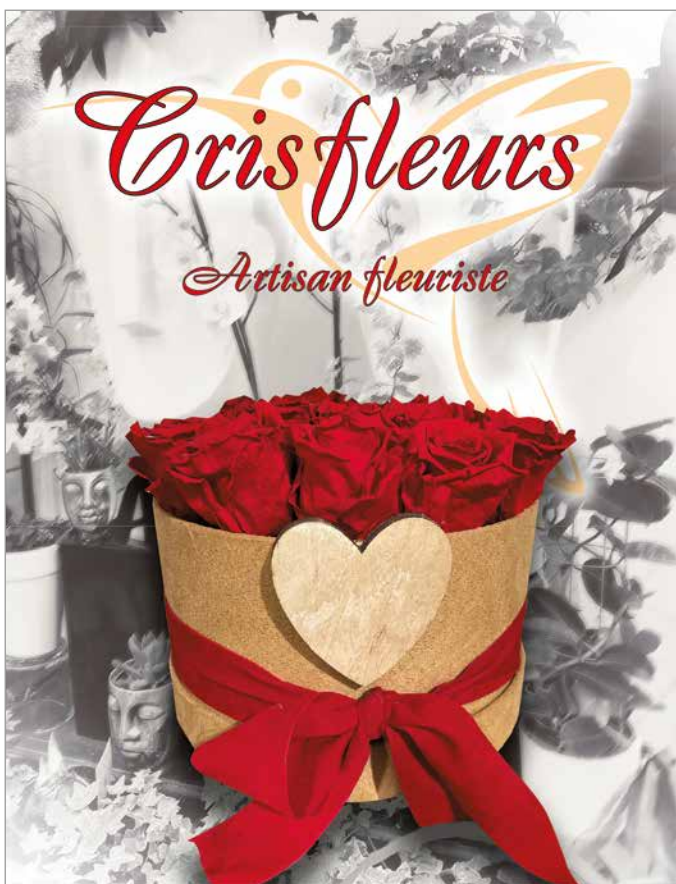
**ENTREPRISE
DU PATRIMOINE VIVANT**

☎ 04 94 54 63 82

42 & 58 av. Georges Clémenceau
BP 85
83310 COGOLIN

Crisfleurs

Artisan fleuriste



21, avenue G. Clémenceau - 83310 COGOLIN

04 94 54 17 10



FABRICATION
DE MENUISERIE
ALUMINIUM
SPÉCIALISTE
MINIMALISTE



Golfe de Saint-Tropez
36 impasse Jacques Monod - 83310 COGOLIN

06.28.50.63.80

contact@menuiserieplusconcept.com

www.menuiserieplusconcept.com

EMPLOI ACCOMPAGNÉ À LA CANTINE



Flora Levavasseur, demandeuse d'emploi, a travaillé quatre jours en immersion avec les agents de cantine du groupe scolaire Pisan-Malaspina. Une immersion rendue possible grâce à un partenariat entre l'Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales (ADAPEI) et la ville.



Flora Levavasseur, 31 ans, Cogolinoise

« J'ai déjà travaillé dans la restauration traditionnelle et je voulais connaître le métier d'agent de cantine. J'aime particulièrement le contact avec

les enfants, qui m'ont réservé un accueil des plus chaleureux. Les agents de cantine bien sûr, mais également les professeurs, animateurs, ATSEM ⁽¹⁾ m'ont beaucoup épaulée. Il me tarde de savoir ce sur quoi cette expérience pourra aboutir. »

(1) Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles.

DuoDay : une 5e édition réussie

Le DuoDay offre l'opportunité aux personnes en situation de handicap de découvrir un environnement de travail et de lutter contre les préjugés. Quatre travailleurs ont intégré, cette année, différents services municipaux : l'Animation, les Services Techniques (voirie et bâtiment) et l'Administration Générale.

Inscrite à l'agence Pôle Emploi du Golfe de Saint-Tropez, c'est accompagnée par l'ADAPEI que la jeune femme a effectué, en fin d'année dernière, sa semaine d'immersion dans le cadre d'un possible retour à la vie professionnelle. C'est la première fois que le dispositif national d'accompagnement spécifique pour l'emploi des personnes en situation de handicap invisible est ainsi mis en pratique au sein de l'équipe de Nelly Guerin, responsable du service de restauration scolaire. Dressage et désinfection des tables, plonge, tri sélectif des déchets : Flora a participé sans relâche aux tâches des agents municipaux, de 9h15 à 14h30. « Un bilan a ensuite été effectué » – souligne Guilhem Ditto, référent Emploi Accompagné. « L'objectif est de faire vivre des expériences à Flora, aujourd'hui en quête d'un nouveau projet professionnel. Il s'agit également de lui proposer, à moyen terme, une formation en fonction des compétences qu'elle doit acquérir pour réaliser son projet ! Il lui reste à proposer des idées et l'ADAPEI sera chargée de les mettre en forme. » Du côté des agents, cette première est concluante à tous les niveaux. « Flora s'est bien intégrée, curieuse et volontaire, elle a suivi le rythme particulier des cantines en étant à l'écoute » termine Nelly Guerin. « L'équipe a fait preuve de patience et bienveillance et, bien évidemment, a contribué au bilan de Flora en évaluant sa participation, en notant les points positifs et à améliorer. »



LE CHÂTEAU ACCUEILLE LE DISPOSITIF MICRO-FOLIE

Au cours du mois d'avril, le Château vous proposera un nouveau voyage... Entre ses murs, la Micro-Folie permettra bientôt aux Cogolinois d'explorer les contenus croisés des grands musées nationaux. Sous forme dématérialisée, ces mêmes contenus sont accompagnés par des actions de médiation. Un dispositif technologique de pointe qui ouvrira les portes culturelles d'une collection riche de plus de 2000 œuvres !



Cogolin, 5^e ville du Var à s'engager dans la Micro-Folie

Après Saint-Raphaël, La Seyne-sur-Mer, Draguignan et Brignoles, la cité du coq s'engage à son tour dans ce dispositif original et 100% culturel. « *Le fil conducteur est donné par les artistes qui viennent exposer au Château car l'enjeu est aussi de valoriser les nombreux talents locaux en leur offrant des outils de production et de diffusion* » souligne Hélène Maurin Soudry, référente Micro-Folie. « *Nous travaillerons toujours en relation avec les responsables d'établissements scolaires de la ville - écoles et collège - afin d'être en adéquation avec les programmes pédagogiques* » ajoute Sabine Hemery, responsable du service Culture et Animations culturelles. Un grand écran, vingt tablettes numériques, 2 casques de réalité virtuelle et une imprimante 3D vous permettront d'apprendre tout en vous amusant.

Deux modes de visite

A vous de choisir si vous souhaitez visiter en mode libre ou en mode conférencier. La nuance ? Le mode visiteur libre vous permet d'accéder librement au musée numérique. Chacun peut suivre sa propre navigation, entre l'écran et sa tablette, en lisant les cartels conçus par les conservateurs des musées. Le mode conférencier permet quant à lui d'organiser des visites thématiques et programmées pour les groupes. Véritable outil d'éducation artistique et culturelle, le Musée numérique devient un support de médiation incroyable pour les professeurs et les animateurs. Alors... rendez-vous au printemps !

Le saviez-vous ?

Le projet Micro-Folie est soutenu par l'État, supervisé par le Ministère de la Culture et coordonné par La Villette. Il s'inspire précisément des emblématiques Folies de Bernard Tschumi, l'architecte du Parc de la Villette et n'aurait pu voir le jour sans l'engagement de cette institution tout autant que celui du centre Pompidou, du Château de Versailles, de la Cité de la Musique - Philharmonie de Paris, du Festival d'Avignon, de l'Institut du monde arabe, du Louvre, etc.



Micro-Folie - au Château

46 rue Nationale - Tel : 04 94 95 27 14
Ouvert du mardi au samedi, de 10h à 12h15
et de 14h à 17h15
Contacts : serviceculture@cogolin.fr
f : Le Château - Cogolin



Trois trésors à découvrir...

Depuis 2019, le Château est un lieu dédié à l'art et au savoir à Cogolin. Et comme dans tout site historique, ses murs abritent certains trésors insoupçonnés. Saviez-vous, notamment, qu'une pierre sépulcrale, qu'un tapis géant de la Manufacture ou qu'un piano mécanique bastringue y sont exposés ? TERRE MER MAGAZINE lève le voile sur ces précieux dons cogolinois !

La pierre sépulcrale



Avec ses 1m20 de long, 50 cm de large et 30 cm de profondeur, elle siège sur un des paliers du grand escalier. Découverte dans le jardin d'une maison du quartier Saint-Maur, cette pierre vraisemblablement taillée à la fin du 1^{er} siècle a d'abord été remise à l'Office du Tourisme par son « inventeur » Mme Grillet. Elle a ensuite rejoint l'Eglise Saint-Sauveur avant de déménager rue Nationale. Si on ne sait pas quel défunt le minéral honorait un conservateur du musée d'Arles avait émis l'hypothèse qu'au regard de ses écrits, le défunt était un citoyen de Fréjus, peut-être un esclave ou un ancien esclave affranchi par son patron.

Le piano mécanique bastringue

Dans une des salles du rez-de-chaussée, il ressemble de prime abord à une armoire décorée. Il s'agit en fait d'un modèle de piano bastringue, appelé aussi piano mécanique ou piano tapageur de 2m35 de hauteur sur 1m46 de large et 78 cm de profondeur. Il joue encore les musiques programmées sur un cylindre de bois grâce à un moteur à ressort et déclenché par un monnayeur. Ce modèle a été prêté à la municipalité par Jacki Klinger; il est caractéristique des productions belges d'avant la guerre de 1914-1918.



Le tapis grand format de la Manufacture

Tissé sur les métiers datant des années 1850, le tapis qui siège dans la grande salle de réunion du Château mesure 8 m sur 4 m ⁽¹⁾. Fabriqué à Cogolin entre 1995 et 2000, il fait partie des deux tapis offerts par la Manufacture. Le motif – appelé Croisillons – fait partie de la collection Les Intemporels. Il est constitué d'un poil en laine naturelle de 12 mm – originaire de Nouvelle Zélande – et d'un support en coton et jute. Il a été fait sur mesure et sa couleur a été élaborée dans la teinturerie qui se situait jadis à la place de la Maison de Santé.

(1) La particularité des tapis de Cogolin est qu'ils sont en relief, tissés sur des métiers Jacquard de 70 cm. Les lés sont ensuite assemblés par des coutures faites entièrement à la main.

VŒUX AU PERSONNEL : 16 AGENTS RECOMPENSES

Le jeudi 19 janvier au soir, au Centre Maurin des Maures et dans une ambiance chaleureuse et conviviale, le Maire a accueilli l'ensemble des membres du personnel municipal pour leur présenter ses vœux 2023.



Après deux années d'absence, la traditionnelle cérémonie de début d'année fait partie de ces rendez-vous qui contribuent à consolider les liens entre les 232 agents de la mairie.

La Directrice Générale des Services suivie du Maire, puis de la responsable des ressources humaines, ont, en plus de formuler leurs vœux, chacun à leur tour remercié les agents pour leur implication, dans le contexte pourtant difficile de ces dernières années. Au cours de la cérémonie, ont été mis à l'honneur les nouvellement retraités ainsi que les agents ayant été promus.

Enfin, les médailles du travail sont venues récompenser les agents aux carrières de vingt, trente et même trente-cinq ans, accompagnées d'un cadeau remis par le maire et ses adjoints.

Les médaillés

20 ans – Corinne Lemonnier,
Véronique Colombo,
Sonia Monget,
Véronique Lebatteux Bernard,
Sylvain Mathevet,
Robert Junco

30 ans – Sandrine Calvet,
Patrice Gaujour, Laurent Rodier,
Eric Joffrin, Corinne Astesano,
Catherine Martins Richard,
Jérôme Pinau, Gérard Ravia,
Didier Encinas

35 ans – Isabelle Mediani



31 -

COGOLIN

c'est vous

— EN BREF —

NOUVEAUX COMMERCES

VIE ÉCONOMIQUE

SPORT

CULTURE

— CAUSE ANIMALE —



Téléthon

La journée caritative organisée samedi 3 décembre par le Tennis Club et l'association Santéfitkids, au profit de l'AFM téléthon, a permis de récolter 280€. Cette somme contribuera au financement des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires. Bravo aux organisateurs et aux participants !

Nouveau cours de peinture à l'huile

Ancienne membre du Cercle Féminin des Nations Unies à New York vivant entre La Haye au Pays Bas et Cogolin, l'artiste Ksenia Poncet propose des cours de peinture à l'huile dans la cité du coq avec l'association La Maison de la Culture Russe. Cours tous niveaux, pour adultes et enfants à partir de 10 ans, les jeudis de 18h30 à 20h30.
Contact : 07 89 67 23 45 ou 06 37 79 26 06

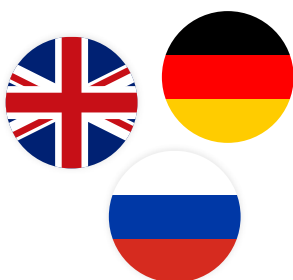


Entreprise du Patrimoine Vivant

Pour la troisième année consécutive, l'entreprise Rigotti, qui fabrique les anches destinées aux instruments à vent grâce aux cannes de Provence, a reçu la distinction « Entreprise du Patrimoine Vivant ». Ce label valorise les entreprises « détenant un patrimoine économique composé en particulier d'un savoir-faire rare renommé ou ancestral ». Très plébiscitées par les musiciens, les anches de la fabrique Rigotti s'exportent dans le monde entier et font la fierté de la ville !

Une cogolinoise à Clairefontaine

La jeune cogolinoise Marina Rousseau, footballeuse au SC Cogolin, a participé à un stage National U15 Féminines à Clairefontaine dans la perspective d'intégrer l'Equipe de France U16F. Une expérience très formatrice pour l'adolescente de 14 ans, qui a, à cette occasion, joué un match contre le rassemblement U16 de l'équipe de France féminine.



Et si vous appreniez une langue étrangère ?

Trois associations cogolinoises vous proposent une ouverture sur le monde avec des cours de langue ! Impatient de découvrir la langue de Freud ? Osez les cours d'allemand les mercredis soir de 18h30 à 19h30 avec le **Comité de Jumelage** (06 14 75 26 62). Envie de maîtriser l'anglais ? C'est le mercredi également, de 9h à 12h et de 14h à 16h avec **langl'aise** (06 68 09 87 69). Et si vous vous mettiez au russe ? **La Maison de la Culture Russe** est toute choisie ! (07 89 67 23 45)



Football : en rouge et blanc !

À l'occasion de la venue de l'AS Monaco Kids Tour à Cogolin, les jeunes mordus du ballon rond ont participé à de nombreuses activités ludiques organisées au stade le 7 décembre. Des récompenses ont été offertes aux participants, et un maillot dédié par l'ensemble des joueurs de l'équipe rouge et blanche a été offert à Monsieur le Maire et à Francis Laprade, adjoint aux sports. Un précieux cadeau qui a été remis au Sporting Club Cogolinois Football.



Bateaux verts : tarif réduit pour les Cogolinois

Le Pass Résident des Bateaux verts reprend du service en ce mois de février : pour rappel, il permet aux habitants de Cogolin de bénéficier d'un tarif réduit pour toutes les navettes régulières (9.00 € l'aller-retour adulte). **Plus d'information sur cogolin.fr**

Tennis de table

Le 10 décembre, l'équipe première du Club de Tennis de Table local s'est imposée contre Fréjus avec une victoire 12 à 2, une victoire qui place le groupe premier de sa poule et qui lui permet d'accéder au niveau Régionale 2 !



Des fèves à l'effigie de Cogolin



Cette année, la boulangerie Maison du Boulanger* vous a proposé une jolie surprise dans ses galettes : une collection de 6 fèves carrées représentant un symbole de Cogolin – la mairie, les pipes Courrieu, la place Toti, Saint Maur, le coq et la tour de l'horloge. Des fèves en porcelaine décorées à la main !

*22 rue Gambetta



Dessine moi des étoiles

Au mois de mars, l'association Dessine moi des étoiles ouvrira un point d'accueil au Château, les mardis et jeudis matin de 9h à 12h et le 4^{ème} samedi de chaque mois de 9h30 à 12h. Ce lieu d'accompagnement à la parentalité permet à l'enfant de s'autonomiser et de se socialiser, et est un lieu de rencontre pour les parents. L'accompagnant reste avec l'enfant le temps de l'accueil, encadré par des professionnels diplômés de l'enfance. Accès par la rue Bianqui.

Contact : 07 77 85 64 77 dessinemoidesetoiles@orange.fr

f : LAEP dessine moi des étoiles.



La fromagerie du coq

Ingrid Colombier vous accueille depuis le 15 décembre dans sa toute nouvelle Fromagerie du Coq, située 13 rue Jean Jaurès. Vous y trouverez un grand choix de fromages affinés au lait cru, un rayon de crèmerie, d'épicerie fine et une sélection de vins. Cet univers entièrement dédié aux produits laitiers est ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 15h30 à 19h, ainsi que le dimanche matin de 9h à 12h30.

Contact : 04 94 83 57 93
lafromagerieducoq@gmail.com

MBG.Créations

Chantal Truchy Hennebel, couturière diplômée et passionnée depuis plus de 30 ans, propose ses services depuis le 1er septembre dernier à son domicile de Cogolin. A la demande, elle réalise des retouches et crée des accessoires de mode, sacs ou encore pochettes, au gré de ses envies ou à la demande du client. Elle confectionne également des coussins, salons de jardin et lingettes (etc.) écoresponsables.

Contact : 06 29 67 28 64 - f : MBG.Créations,
mbg.creation@gmail.com



Aqua2a piscine

Entretien, dépannage et rénovation : depuis le 1er mai, Axel Alemany vous propose tous ses services dédiés aux piscines privées dans le Golfe de Saint-Tropez. Située allée du Grand Port à Port-Cogolin, juste en face de l'agence immobilière, la boutique est ouverte du lundi au samedi de 9h à 16h (hors saison) et de 7h à 19h (en saison estivale).

Contact : 04 94 95 72 03 - contact@aqua2a.fr
www.aqua2a.fr e - f : aqua2a



Baroudeuse déco

Véronique Drnovsek a ouvert son enseigne Baroudeuse Concept Store située 5 boulevard de Lattre de Tassigny le 1er décembre dernier. Elle vous accueille du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30. Venez y dénicher de petits trésors de décoration intérieure mais aussi des articles pour maman et bébé, des sélections gourmandes ou des idées aussi diverses que variées pour offrir.

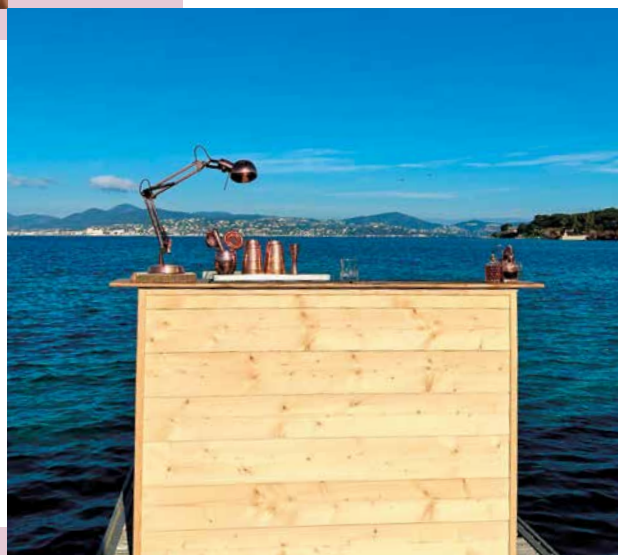
Contact : 04 94 54 54 60

📱 : @baroudeuse_conceptstore

Marguerite

Un bar à cocktail éphémère. Événement privé, professionnel, mariage, atelier mixologie... Quelle que soit l'occasion, Marguerite s'invite chez vous - avec les alcools, ingrédients de saison et de qualité mais aussi avec son bar mobile haut de gamme pouvant être autonome en eau et électricité - afin de vous offrir une prestation clé en main.

Contact : 06 80 78 49 65 - margueritebarevents.com
margueritebarevents@gmail.com
 📱 : @marguerite_bar_events)



Les Amis

« Les Amis » est le nouveau repaire pour les gourmands cogolinois. Situé au numéro 2 de la rue du Juge Michel - en face du collège Gérard Philipe - il propose sandwiches, burgers et salades, avec des formules petit-déjeuner et déjeuner à petits prix. Depuis fin novembre, son gérant Adam La Rocca et son épouse vous accueillent de 7h à 19h les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis pour une pause repas ou des petites faims en mode... équilibré !

Contact : 06 05 58 38 66



Le Rocher

C'est au 4 avenue Georges Clemenceau que Najwa Schultz a décidé d'ouvrir son commerce Le Rocher, spécialisé dans le secrétariat, la connexion internet et la vente de fournitures scolaires et bureautiques. Elle vous accueille avec son équipe du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 depuis le 10 janvier.

Contact : 04 94 40 94 36 - rocherpaca@gmail.com

Rawr

Natassia Bibard ouvre son atelier de torréfaction le mardi 14 février au cœur de la Galerie Raimu. Café vert originaire du Brésil, d'Ethiopie et d'ailleurs, la passionnée vous fait découvrir de grands crus torréfiés sur place. Ses spécialités à base de café également - « latte art » - et ses thés ou infusions de marques partenaires. La boutique est ouverte du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30 (hors saison).

Contact : 04 98 21 67 87 - f @ : rawr.torrefaction



Répare phone 83

Depuis l'été dernier, Karim Arabi vous propose de réparer vos téléphones portables, tablettes mais vous propose également à la vente du matériel neuf ou reconditionné ainsi que des accessoires. Le professionnel se déplace à domicile dans son camion de 10h à 20h hors saison et 24h/24h le reste de l'année.

Contact : 07 50 70 99 41

f : repare phone 83 - @ : reparephone83

Vous venez d'ouvrir votre commerce à Cogolin? Contactez le service Communication pour profiter d'un encart de présentation au 04 94 56 65 46 ou par mail : communication@cogolin.fr

VIE COMMERCANTE : UN NOUVEAU COLLECTIF

Vous faites peut-être partie de ceux qui ont tenté leur chance, au mois de décembre, en jouant au concours-calendrier de l'avent organisé sur les réseaux sociaux par « Les commerces de Cogolin ». Derrière ces comptes Facebook et Instagram, un collectif de commerçants créé à l'automne 2022 compte bien multiplier les actions commerciales et contribuer au dynamisme de la ville !

C'est la première action mise en place par le nouveau collectif de commerçants : l'organisation d'un concours, du 1^{er} au 24 décembre sur les réseaux sociaux, a permis de faire profiter les Cogolinois gagnants de réductions, d'offres exceptionnelles et de jolis lots offerts par les professionnels. Organiser des événements et des actions commerciales en ville ou sur les réseaux sociaux tout au long de l'année, mais aussi favoriser l'échange d'informations entre commerçants et faire le lien avec la mairie font partie des objectifs du collectif.

« Cohésion, entraide et participation font vraiment partie de l'état d'esprit des commerces membres. Tout le monde a joué le jeu en étant très réactif dès le lancement du projet ! » se réjouit Nicole Arfeuillère, une des membres de la tête de comité. Piloté par huit acteurs du tissu commercial de la ville*, le groupe communique essentiellement via les messageries e-mail et Whatsapp, auprès de pas moins de 80 autres commerçants. « Nous avons fait beaucoup de porte à porte pour inviter les commerçants à nous rejoindre, néanmoins il nous a été impossible de contacter tout le monde. Nous lançons un appel à tout commerçant, artisan ou gérant de société qui souhaiterait nous rejoindre : vous êtes les bienvenus ! », invite Nicole Arfeuillère. Au sein du collectif, chacun choisit son niveau d'implication, et la communication interne est pensée pour s'adapter à l'emploi du temps de tous, limitant ainsi les contraintes. « Nous envisageons d'organiser une réunion succincte avec l'ensemble des commerçants pour se rencontrer, puis une par trimestre, mais les réunions régulières concernent principalement les membres de la tête de collectif », souligne la commerçante, avant de poursuivre : « L'idée est vraiment de développer un canal d'échanges dans une démarche constructive, afin de permettre à chacun de s'exprimer tout en impulsant une dynamique en ville ».



Au cours de sa dernière réunion fin janvier, le collectif a dressé les grandes lignes du programme des animations 2023... A découvrir très prochainement !

Restez connectés en vous abonnant :

f : Les commerces de Cogolin

@ : les_commerces_de_cogolin

Vous souhaitez rejoindre le collectif ?

Contactez commercantcogolin@gmail.com

* Le comité est piloté par : Nicole Arfeuillère (Atol), Christelle Fraicher (Jardin des sens), Hervé Bazet-Simoni (L'eskabot), Fleur Rainaud (LM by fleur), Lydie Cabot (Attrape cœur), Sébastien Quindici (Beervana), Jacques Bailon (gérant de société) et Adrien Arfeuillère (Open bistrot).



L'ESCRIME, UNE DISCIPLINE À LA POINTE !

**Vous avez toujours rêvé d'être D'Artagnan, Zorro, un Jedi ou Dark Vador...
Venez essayer l'escrime ! À tort considérée comme élitiste et coûteuse,
la discipline, abordable et ouverte à tous, permet de développer de
nombreuses qualités. Et surtout, Cogolin a la chance de compter parmi
ses associations un des rares clubs d'escrime du département !**

Un sport ouvert à tous, véritable « école de la vie »

Tous les mercredis et vendredis soir, ils revêtent leur cuirasse, leur masque et leurs gants, et s'arment pour partir en duel. Qu'ils manient le fleuret, le sabre ou l'épée, la trentaine d'adhérents de l'Escrime Club Cogolinois partage le même intérêt pour le plus discret des sports de combat. Moins plébiscitée et moins représentée, l'escrime a pourtant tout pour plaire ! Outre une capacité aiguisée à la rapidité et à la précision, elle inculque également de nombreuses valeurs fondamentales comme le respect, le courage, la combativité, le dépassement de soi, la rigueur, l'autonomie, la solidarité ou encore l'esprit d'équipe... Gabrielle Moreau-Wagner a pris la succession de Thérèse Moreau à la présidence de l'association, en octobre 2021. Elle l'affirme : « L'escrime est une véritable école de la vie ! Les jeunes y apprennent dès le départ le respect. En compétition, il existe un carton noir qui n'existe que dans peu de sports : un tireur peut être exclu d'une ou plusieurs

compétitions s'il se montre agressif, jette son matériel ou insulte un adversaire ou l'arbitre... Ce qui permet l'apprentissage de la maîtrise de soi ». Autrefois discipline militaire enseignée à une élite, l'escrime est aujourd'hui ouverte à tous. Elle se pratique à Cogolin dès l'âge de 5 ans, et à tout moment pour les adultes qui souhaitent débiter : nul besoin de qualité particulière pour s'y essayer, si ce n'est l'envie de découvrir ! Discipline s'adaptant aux conditions physiques de chacun, l'escrime se pratique en individuel comme en équipe, mais aussi en catégorie Handi. « L'escrime est depuis toujours sujette à préjugés. Les gens pensent à tort que notre sport est élitiste et coûteux. Effectivement, le matériel a un coût mais dans beaucoup de clubs, la tenue est louée et l'équipement prêté. À Cogolin, les tireurs et tireuses peuvent louer leur tenue pour 40€/an ! Il faut juste acheter un gant d'escrime à 25€ et des chaussettes. » précise la Présidente.



Le seul club d'escrime du Golfe de Saint Tropez

Implanté à Cogolin depuis plus de 45 ans, le club est, depuis plusieurs années, le seul club d'escrime du Golfe. « Il y a eu par le passé un club à Saint Tropez et un autre à Sainte Maxime, mais aujourd'hui les autres clubs les plus proches se situent à Draguignan, Fréjus, Toulon, La Garde, Six-Fours... » poursuit la présidente. Depuis plus de 20 ans, Frédéric Molina, maître d'armes diplômé d'un brevet d'éducateur sportif de maître d'armes, enseigne aux Cogolinois l'art de combattre avec le fleuret, l'épée et le sabre.

Si les adhérents peuvent y pratiquer les trois armes, les jeunes débutent par le fleuret, l'arme la plus légère et idéale pour l'apprentissage. Arme plutôt impulsive, elle nécessite d'être rapide pour attaquer en priorité, et ce uniquement sur le tronc de son adversaire, équipé d'une cuirasse métallique. Les adultes débutent quant à eux avec l'épée, l'arme de duel la plus lourde, mais la plus simple dans son approche. Avec elle, pas de priorité – celui qui touche marque le point – et toutes les parties du corps peuvent être atteintes. Les armes étant différentes, chacun peut trouver celle qui lui correspond en fonction de son tempérament. Pourquoi pas l'arme des cavaliers, le sabre ? Nécessitant énormément de rapidité pour respecter la priorité, il peut toucher l'adversaire avec la pointe ou le tranchant de la lame, uniquement sur les parties supérieures du corps, au-dessus de la taille. Dernièrement, la Fédération Française d'Escrime a intégré une nouvelle arme à la pratique : le sabre laser. De quoi continuer de faire rêver les amateurs de films et de séries – de cape et d'épée, médiévaux, Star Wars, ou plus récemment Mercredi – qui, pour certains, pratiquent la discipline en section artistique !



146 tireurs varois présents à Cogolin pour deux compétitions !

Les 21 et 22 janvier dernier, l'Escrime Club Cogolinois a rassemblé des tireurs et tireuses licenciés de tout le département pour deux grands rendez-vous au Cosec. Une compétition avec podium en deux catégories – débutant et confirmé – le samedi, et une compétition départementale de M9 à M15 le dimanche, qui a rassemblé 120 jeunes compétiteurs toute la journée durant. Un événement organisé par l'association qui a pu compter sur le soutien de son sponsor le Crédit Agricole, à l'issue duquel un hommage a été rendu à une jeune cogolinoise escrimeuse partie trop tôt, à travers la remise du trophée Anne JOUVE aux jeunes filles méritantes.



optimhome

immobilier

RARE
Appartement 4 pièces
en rez-de-jardin



Caroline BEAUDICHON
Votre conseillère en immobilier
à Cogolin

**Transaction - Location
Gestion locative**

+33 (0)6 70 06 91 78

caroline.beaudichon@optimhome.com

optimhome.com/conseillers/beaudichon

Caroline Beaudichon - L'immobilier dans le Golfe de Saint-Tropez

caroline.beaudichon



Allons plus loin
MS CARS

Vente - Entretien
Conversion Bioethanol



04 94 54 63 59
fordcogolin@orange.fr
ZA Saint Maur
45 rue Condorcet
83310 COGOLIN

ASSURANCES

Allianz

Tessy PEYRE

Agent Général

GRIMAUD

04 98 12 60 61
17 bd des Aliziers

COGOLIN

04 94 17 53 88
12 rue Marceau



Suivez-nous sur
facebook



www.assurances-peyre.fr

Orias : 16005991



HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au samedi de 8h30 à 20h
Ouvert le dimanche matin
pendant la période estivale

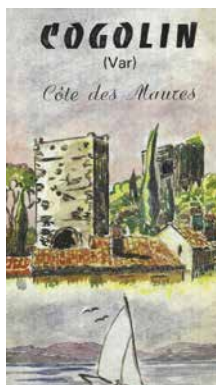


Rejoignez-nous sur



6, avenue Sigismond Coulet
83310 COGOLIN
Tél.: 04.94.55.09.20

LA VIE À COGOLIN DE 1850 À 1914 #2



Le Terre-Mer Magazine ouvre ses pages à un passionné d'Histoire, de la Provence et de Cogolin. Découvrez dans cette rubrique, au fil des parutions, le travail proposé par Bernard Revest. Vous en saurez davantage sur la vie à Cogolin de 1850 à 1914 : ses habitants, la vie rurale, artisanale et industrielle, mais aussi sur la nourriture, l'habitat ou encore la vie politique et religieuse. Tout un pan de l'histoire de notre belle cité, à découvrir et à savourer ! Voici la deuxième partie de cette saga culturelle. La suite est à lire dans le prochain numéro.

Retrouvez l'auteur en flashant ce QR CODE :



Tout d'abord, toponymiquement parlant, et en dépit de la légende créée au début du XX^{ème} siècle, le nom de COGOLIN provient bien du profil des lieux : dérivé de 'cucculinus', il signifie 'petite colline' ce que l'on retrouve dans le mot 'cuculle' (synonyme 'capuchon')⁶.

Les collines, dont le vaste hémicycle nous entoure, sont faites de micascistes à deux micas, à grenats et gneiss dominants. « Les buttes volcaniques », Maravielle, Faucon, sommets pyramidaux au Sud-Ouest, signent la date très lointaine de formation des sols. Le village lui-même est édifié sur un épandage de basaltes. Quant « aux masses plutoniques de serpentines », on peut en chercher une représentation toute relative dans quelques affleurements de faible puissance près de La Mole, entaillés par une carrière⁷ vite délaissée. Mais il est vrai que la péridotite serpentinisée se retrouve un peu partout dans la commune sous forme d'ornement⁸. On distingue également au Figaret un granite chloriteux (verdâtre) qui dessine une ellipse de grand axe SO-NE, à l'ouest du village ; cette nappe s'allonge ensuite S-N vers la limite avec GRIMAUD. Pour terminer ce tour d'horizon géologique, Dumazet signale quelques faibles gisements de spath-fluor et de plomb argentifère, exploitation lancée puis abandonnée à plusieurs reprises.

Le village lui-même s'étage entre dix et soixante mètres d'altitude, les Quatre-Chemins pointant à

quatorze mètres et la chapelle Saint Roch à trente-cinq, environ. La plaine prédomine, cette plaine alluviale où l'on trouve « de riches campagnes alternativement fertilisées et ravagées par les rivières, desséchées en été, terriblement menaçantes en hiver » (Elisée Reclus).



• porte latérale de l'église (Photo B.R.)

Les inondations ont toujours été courantes dans la plaine et le rôle de La Giscle et de La Mole a donc été prépondérant pour la destinée agricole de cette partie communale. D'ailleurs, avant 1850, lors de la montée des eaux en hiver, on se servait des deux rivières pour le flottage du bois à brûler. Témoins de cette fraîcheur régnant dans certains endroits de la commune, des noms de quartiers comme : « le lac » en 1428 (allusion aux marécages de La Foux) ; « Mourteires » provenant de mortier⁹ ; « l'isle » (dépôt d'alluvions des rivières) ; « le rayol », « le rialet » (c'est-à-dire 'petits ruisseaux'), etc. .

Cette plaine alluviale est donc très humide, ce que l'on doit aussi à un réseau hydrographique capillaire et au climat favorable. En moyenne, il pleut abondamment 75 jours par an¹⁰ et, en année courante, tombent chaque mois 750 à 800 mm d'eau¹¹.

Les alluvions déposées entretenaient dans la plaine une fertilité bénéfique, d'excellents pâturages « où on voyait paître d'élégants chevaux gris » (Dumazet) et de « grands bœufs au pelage très clair » (D'Ambroise). Les herbages et les plaines artificielles poussaient sur un étayement géologique favorable : en dessous des alluvions, une vaste couche argilo-sableuse imperméable lissait le tout. Au sein de la chaîne des Maures, la commune, remarquablement servie par un complexe de conditions climatiques et géophysiques, voit son terroir bien arrosé. Une végétation aussi abondante que variée s'y développe.

Si les prés, avant 1914, occupaient encore une bonne partie de la plaine, la forêt s'étendait sur un sol schisteux ou granitique, pour le plus grand bonheur de l'économie de la période : cf. les anciennes forêts royales de « La Suveirède » (c'est-à-dire 'la chênaié') ou « Trémourié » (frênes, trembles). Le pin parasol et le pin maritime, mais aussi le mûrier, le figuier et l'olivier, proliféraient à COGOLIN. Par la suite, des modifications interviendront, avant même 1914.

⁶ Le passage progressif à 'Cogolin' s'est fait via le parler dialectal occitan de terrain ; à noter qu'il y a, par exemple, un lieu-dit 'cogolin' juste au Nord du péage autoroutier d'Antibes (cf. la carte IGN de cet endroit). ⁷ Une carrière à LA MOLE (sans accent circonflexe) paraît tout-à-fait logique car, en provençal-langue d'oc, 'la molo' = la meule (cf. extraction de pierres, de pierres de meules).

⁸ Voir de magnifiques encadrements de portes dans le vieux village, faits de basalte à olivenite (noir et verdâtre). ⁹ Mortier ou contenu d'un mortier, plus précisément, « mourteirou » = bouillie très épaisse, en provençal-langue d'oc. ¹⁰ Principalement à l'automne puis au printemps.

¹¹ 1850 → 1914 → 1972 → 2022 : l'évolution climatique mondiale n'épargnera pas le Golfe ni sa météo.



FRANCK THIRIEZ
Conseiller délégué
à la cause animale

CAUSE ANIMALE



AGDA
Association pour le Bien-être des Animaux

Contactez l'AGDA !

f : AGDA (@asso.agda)
06 22 26 73 79 ou 07 86 35 23 79
asso.agda@orange.fr
Au siège social :
Coud-ci Coud-ça, 11 rue pasteur
(le matin, du mardi au samedi)



Talhia

L'AGDA recherche également

des nourrisseurs ou nourrisseuses bénévoles pour sa chatterie ainsi que des dons de nourriture (sachets et croquettes) pour aider au nourrissage des chats que l'association prend sous son aile. Les dons financiers sont également acceptés et déductibles d'impôts. **Siège social : Coud-ci Coud-ça, 11 rue pasteur**

Âgée de 5/6 ans, la belle Talhia est quelque peu craintive mais pas sauvage et très gentille. Elle aura besoin d'un temps d'adaptation, mais dès lors qu'elle est en confiance elle recherche les caresses.



f : @AssociationDefenseAnimaleGrimaudoise
Téls : 06 83 24 72 54 ou 06 03 82 16 10



Marlot

Oscar

URGENT ! Recherche famille d'accueil pour Oscar, mâle de 2 ans de taille moyenne. Oscar a été abandonné et retrouvé attaché à un arbre. Il est actuellement dans un refuge et ne supporte plus d'être enfermé dans un box. Famille sans autres animaux.

Marlot est un très gentil chien de 4 ans, intelligent et affectueux, qui s'entend avec les autres chiens, avec les chats et avec les enfants. Il est à jour de ses vaccins, identifié et castré. Il recherche sa famille pour la vie ! Jardin souhaité.

- 43 -

COGOLIN

animé

—— RÉSEAUX SOCIAUX ——
RETOUR SUR
DEVOIR DE MÉMOIRE
—— AGENDA ——

Le meilleur des réseaux sociaux

La plus belle photo



La rue du Général de Gaulle, vivante et animée sous le soleil du printemps, en version aquarelle : @christelerondot

Le post qui a le plus fait réagir

Vous avez été nombreux à réagir à la venue de Fabio Quartararo, champion du monde de vitesse MotoGP 2021 sur le circuit du Moto-club de Cogolin. Nul doute qu'il reviendra bientôt !



Le coup de cœur

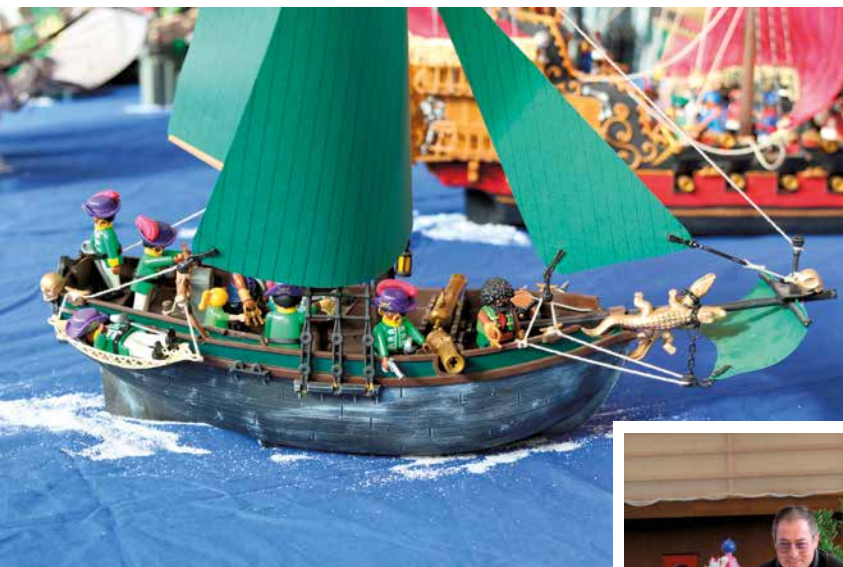


Un regard malicieux... celui du cheval blanc, bien sûr, prêt à ce que son amie sur deux pattes lui murmure ses secrets à l'oreille ! Merci à @labohemebyandra

Rejoignez la ville de Cogolin sur :
f Ville de Cogolin - @Villedecogolin
 Partagez vos photos avec le #cogolin !



UN SAUT EN ENFANCE



La 2^{ème} édition du Salon du Playmobil organisée les 5 et 6 novembre a émerveillé 1700 visiteurs. Petits et grands y sont venus découvrir une dizaine d'univers miniatures, résultant d'innombrables heures de travail par de méticuleux passionnés. Les pirates, les joutes sétoises, Game of thrones, le cirque, le centre équestre, le vélodrome de Marseille et sa « Bonne Mère » mais aussi les pirates ou encore l'Égypte ancienne ou la Belle Époque étaient ainsi à découvrir. C'est l'association l'IMAGINE R via sa présidente Christelle Ricaud, qui a conçu et animé l'exposition.





SONIA BRASSEUR
Adjointe à l'animation, à la culture
et à la communication

RETOUR SUR

LES RENDEZ-VOUS AU CENTRE MAURIN DES MAURES



Spectacle d'humour avec l'incorrigible Yves Pujol, concert de chant choral en hommage à Barbara organisé par « L'atelier choral » et « Les choristes de Cogolin », pièce de théâtre comique avec les comédiens de la troupe « l'Amphitryon Théâtre » de la Garde ou encore quiz de culture générale pour nos séniors : le spectacle vivant et les animations continuent de propager le rire et de belles émotions au Centre Maurin des Maures.



RETOUR SUR



SOIRÉE GIPSY

Au profit de la lutte contre la sclérose en plaques et le cancer

20 000€ ont été récoltés lors de la soirée caritative organisée par Jean Galfre et Colette Spada – accompagnés par les responsables de l'association cogolinoise « Le coq en fête », le 12 novembre au Cossec. Le groupe « Los Mamicos » et son chanteur Fraco ont fait l'unanimité avec leur registre salsa, reggaeton ou encore bacchata !



UN MARATHON ZUMBA

En faveur de la recherche contre le cancer de la prostate

À l'initiative de l'association Energie Sport Danse, un marathon de 8 heures de zumba, organisé le 20 novembre au Centre Maurin des Maures, a permis non seulement aux participants de se défouler en musique et dans la bonne humeur, mais aussi de récolter 900€ en faveur de la recherche contre le cancer de la prostate !



FÊTE DE LA SOUPE

Dix-huit soupes plus délicieuses les unes que les autres étaient à déguster cette année lors de la fête de la soupe, organisée le 17 décembre par l'association Le Coq en Fête. Un événement convivial et chaleureux à l'issue duquel a eu lieu la traditionnelle élection de la meilleure soupe (félicitations au restaurant Braise & Cow dans la catégorie professionnels, et à Dominique Laigneau dans la catégorie amateurs). Le tirage au sort de la tombola a permis aux heureux gagnants de remporter de nombreux et généreux lots offerts par les commerçants cogolinois.



C NUTRITION

Etre bien dans son corps

*Mincir efficacement et sans régime,
stabiliser sereinement à vie et apaiser
sa relation à la nourriture et à son corps*

Carole GARNIER, coach nutritionnel vous propose un accompagnement personnalisé.

Bien s'alimenter est essentiel pour se maintenir en pleine santé, retrouver une forme physique et de l'énergie, mais être accompagné, soutenu et bien sûr conseillé est indispensable pour tenir sur la durée.

En tant que coach en diététique, c'est du sur-mesure que je propose :

- Identification des leviers sur lesquels agir,
- Mise en place de stratégies de réussite adaptées à chaque profil afin d'atteindre son objectif de bien-être et en terme de nutrition,
- Soutien, motivation et suivi des engagements,
- Un bilan et un suivi diététique 100% personnalisé et sans contraintes !



31 Village des Artisans, Port-Cogolin - 83310 COGOLIN
 06 70 16 50 16 / cnutrition@orange.fr
www.cnutrition.fr

Million Hair By Julie Merie

Coiffure Mixte



*Julie vous accueille pour vos soins
 Extensions - Lissage brésilien
 Mariages/Soirées
 Produits Vegan naturels*

2 rue Marceau - COGOLIN
04.94.95.24.73

Retrouvez-nous



Portails • Portes de garage
 Volets roulants • Rideaux métalliques
 Contrôle d'accès • Interphone
 Barrière automatique
 Contrat de maintenance

aurelien.as83@gmail.com
 462 chemin des Fourches
 83310 COGOLIN



Lithothérapeute
 Bijoux énergétiques sur mesure



thérapierres
 bijoux bienveillants



8 rue Gambetta - 83310 COGOLIN
 06 25 78 05 34



NOËL DES ENFANTS

Bourse aux jouets organisée par le centre ados, visite aux résidents de l'Ehpad et décoration de leurs portes de chambre dans le cadre du projet « Cogolin vous redonne le sourire » par les enfants du périscolaire, remise d'un calendrier de l'Avent aux résidents de l'Ehpad par le Conseil Municipal des Jeunes, décorations de Noël en ville avec les jeunes du périscolaire, visite du Père Noël à la cantine, marché de Noël dans les écoles ou encore journée de Noël pour les périscolaires et spectacles de Noël pour les écoliers organisés par le service animation-jeunesse : les petits Cogolinois ont vécu intensément les fêtes de fin d'année à Cogolin !





SONIA BRASSEUR
Adjointe à l'animation, à la culture
et à la communication

RETOUR SUR

DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE RICHES EN TEMPS FORTS



Maison du Père Noël, village de Noël, bal des Luminéoles, parade musicale avec le Père Noël et ses rennes, boum des lutins costumés, crèche de Noël par le club du trèfle, spectacle de cirque ou encore salon de la truffe et fête de la soupe organisée par Le Coq en Fête... Le calendrier des animations proposées par les services animation-culture et commerces était bien chargé pendant les fêtes!





NOËL DU CCAS

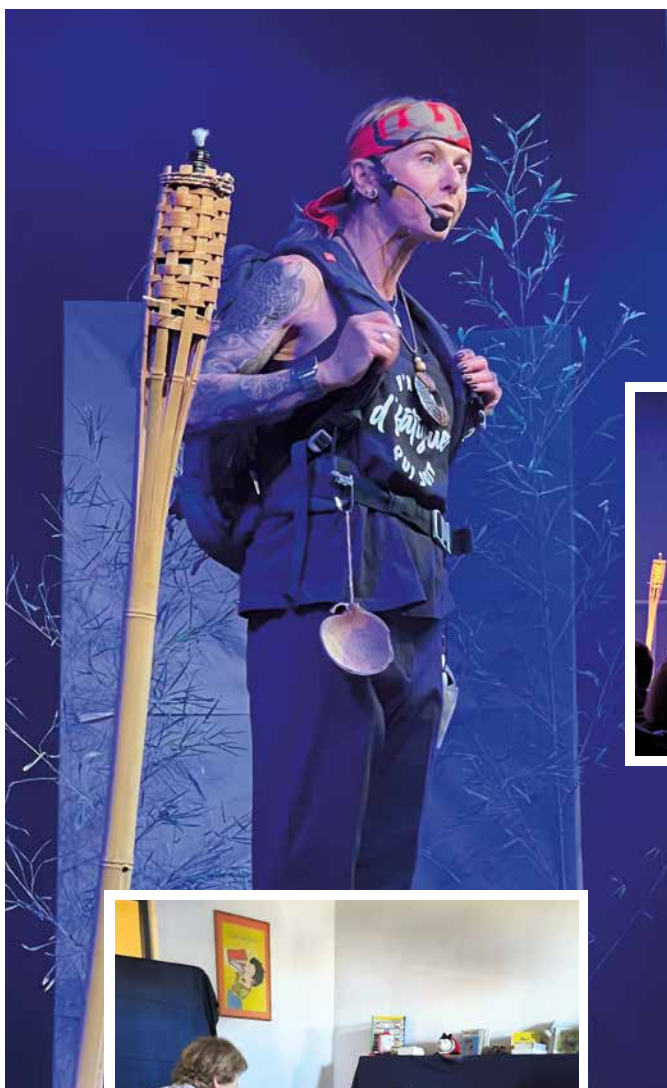


Les résidents de l'Ehpad Peirin et de l'Unité de Soins Longue Durée du pôle de santé ainsi que les cogolinois de + de 70 ans ont eux aussi profité de beaux moments pour Noël ! Le Centre Communal d'Action Sociale a organisé, le 13 décembre, son après-midi festif avec un spectacle de cabaret et un buffet sucré pour les + de 70 ans, au Cosec, à l'issue duquel leur a été offert leur colis de fête. Quant aux résidents de l'Ehpad et de l'USLD, ils ont reçu la visite de Mme Louradour et de Monsieur le Maire les 16 et 19 décembre, pour leur remettre un cadeau de Noël très gourmand, de la part du CCAS.





SONIA BRASSEUR
Adjointe à l'animation, à la culture
et à la communication



UN WEEK-END HIVERNAL... DE LECTURE ET D'HUMOUR !



La médiathèque avait pris de l'avance dès le mercredi 18 janvier et le Centre Maurin des Maures a suivi ses traces le samedi 21 janvier au soir : la Nuit des la Lecture a ravi tout un public cogolinois ! Au programme, histoires pour les plus jeunes le mercredi et grands frissons pour les plus grands (ou pas!) le samedi. Sara, ex-aventurière de la célèbre émission télévisée Koh-Lanta, a eu droit quant à elle à une place de choix pour la première de son one woman show le vendredi 20 janvier : Sara conte son histoire. L'humoriste a fait salle comble !



AUTOUR DU 11 NOVEMBRE



Le 11 novembre dernier avait lieu le 104^{ème} anniversaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale. Un anniversaire au cours duquel la jeunesse cogolinoise a été sensibilisée, mobilisée et impliquée, comme souhaité par Jacki Klinger, conseiller municipal délégué aux organisations patriotiques, correspondant Défense et président du Comité d'Entente. Dans le cadre d'un partenariat entre l'association du Souvenir Français et le cinéma Raimu, deux classes de CM1 et de CM2 de l'école Pisan et deux autres de l'école Chabaud ont assisté, jeudi 10 novembre, à la projection d'un film muet sur le rôle des enfants durant la première guerre mondiale. Le lendemain, le Conseil Municipal des Jeunes, les cadets de la Défense du 3^{ème} RAMa de Canjuers, les collégiens de Gérard Philipe et de l'Assomption, des groupes scolaires Pisan-Malaspina, Rialet, Chabaud et Fontvieille étaient présents pour rendre hommage aux morts pour la France, parmi lesquels 71 cogolinois, dont les noms ont été cités, et pour lesquels des lumignons ont été déposés. Une commémoration hautement symbolique et solennelle en la présence des élus, des associations patriotiques et civiles, du vice-président de l'association VarCorse de l'institut des hautes études de défense nationale, de la 6^{ème} compagnie du 21^{ème} RIMa de Fréjus, des représentants de la gendarmerie, de la police municipale, des sapeurs-pompiers et du Comité Communal des Feux de Forêts, aux côtés du Capitaine de ville et de Monsieur le Curé.





Restez connectés !



VILLE DE COGOLIN



VILLEDECOGOLIN



VILLE DE COGOLIN

WWW.COGLIN.FR

DÉBROUSSAILLER, UNE NÉCESSITÉ, UNE OBLIGATION TOUTE L'ANNÉE



**UN TERRAIN MAL DÉBROUSSAILLÉ,
C'EST RISQUER DE PROPAGER UN FEU DE FORÊT !**

POUR CONNAÎTRE VOS OBLIGATIONS, RENDEZ-VOUS SUR WWW.COGLIN.FR

Vie citoyenne

Vendredi 10 février Balade thermique en centre-ville

Votre logement est-il bien isolé ?
Scannez-le !

17h : résidents de la rue Carnot
(RDV à la Mairie)

17h45 : résidents du vieux village
(RDV devant le Château, 46 rue
Nationale)

Suivie d'une réunion d'information
à 18h15 au Château, avec un
conseiller France Renov.

Samedi 18 février

Permanence du Maire

De 10h à 12h – À la mairie

Sans rendez-vous.

Les demandes de logement social
ne seront pas traitées, contactez
le CCAS au 04 22 47 04 07

Mardi 28 février

Conseil Municipal

18h30, Bastide Pisan

Culture, expositions conférences et ateliers

Du 2 février au 28 avril

Exposition « Dragons, mythes et mystères »

À la médiathèque – Gratuit

Les lundis 6 et 20 février

Atelier d'initiation informatique

Animé par Théo de la Bibliothèque
départementale de prêt

De 15h à 17h – Médiathèque

Sur inscription au 04 94 54 64 57
(6 personnes maximum)

Les jeudis 9 et 23 février

Atelier « le lien qu'on tricote »

De 15h à 17h – Médiathèque

Sur inscription au 04 94 54 64 57

Vendredi 10

et samedi 11 février

8^e anniversaire du Lézard

20h44 au café théâtre du
Lézard. Infos : 06 14 80 92 91

Jeudi 16 février

Atelier origami

Enfants à partir de 7 ans

De 15h à 17h – Médiathèque

Sur inscription au 04 94 54 64 57

Vendredi 17 février

« Ils exagèrent »

au Café Théâtre le Lézard

Noémie Bousquinaud et

Thierry Marquet

20h44 – Infos au 06 14 80 92 91

Mercredi 22 février

Jeux de société

Amenez vos jeux !

De 14h à 16h – Médiathèque

Samedi 25 février

Ohé et le monde des pensées

Le conte musical au Café

Théâtre le Lézard

16h04 – Tarif unique : 10 euros

Réservation au 06 14 80 92 91

Vendredi 3 et samedi 4 mars

Spectacle d'humour

« "Quelqu'un de bien" »

Romuald Maufras

20h44 au Café Théâtre le

Lézard – Infos au 06 14 80 92 91

Du 24 mars au 24 mai

« Symphonie en blanc majeur »

exposition de peintures de

Corinne Izquierdo

Au Château, du mardi au samedi

de 10h à 12h15 et de 14h à 17h15

Samedi 25 mars

Démonstration commentée de la technique dite

« mouillé sur mouillé »

Par l'artiste Corinne Izquierdo

17h30 – Au Château

Vendredi 31 mars

Théâtre : « Les amazones »

Par la compagnie « Le p'tit hang'art »

20h30 – Entrée 10€

Centre Maurin des Maures

Vendredi 21 avril

Spectacle d'humour

« The late comic show »

Par Benjy Dotti

En partenariat avec Le Lézard

20h44 – Centre Maurin des Maures

Tarif normal : 20 € – Adhérents

Lézard : 17 € – Ados : 10 €

Réservation au 06 14 80 92 91

Samedi 6 mai

Conférence de

Philippe Guillemant

Auteur du livre

« Le grand virage de l'humanité »

20h – Centre Maurin des Maures

Entrée payante – Sur réservation

au 04 94 54 54 90

CCAS

Les mercredis 1^{er}, 15

et 22 février et 1^{er} et 8 mars

Atelier « Coup de pouce »

(atelier numérique niveau 2)

Inscriptions closes (atelier réservé

aux participants du 1^{er} atelier

numérique)

De 9h45 à 11h45

Salle de la médiathèque

Les mardis 7, 14, 21 et 28 mars,

4 et 11 avril, 2 et 9 mai

Atelier « Expression théâtrale »

ou bien-être par le rire

De 10h à 12h – Salle de danse

Gym B. Ateliers gratuits,

réservés aux + de 65 ans

Réservations au 04 22 47 04 07

avant le vendredi 24 février

Les vendredis 3, 10, 17, 24

et 31 mars, 7 et 14 avril,

5, 12 et 19 mai

Atelier « Gymnastique

cérébrale » ou mémoire

Animé par un psychologue ou un

neuro psychologue

De 10h à 12h – Salle rez-de-

chaussée Bastide Pisan

Ateliers gratuits,

réservés aux + de 65 ans

Réservations au 04 22 47 04 07

avant le vendredi 24 février

Les jeudis 27 avril, 4, 11

et 25 mai, 1^{er}, 8, 15,

22 et 29 juin, 6 juillet

Atelier numérique

(débutants)

De 9h45 à 11h45 – Médiathèque

Ateliers gratuits, réservés aux

+ de 55 ans

Réservations au 04 22 47 04 07

avant le vendredi 21 avril

Vie associative

Vendredi 24 février
Assemblée générale
de l'association Souvenir
Français
 18h30 - Bastide Pisan

Samedi 4 mars
Zumba Masterclass
 Organisée par l'association
 Santé Fit Kids
 De 18h30 à 20h30 - Cosec
 Entrée 15€

Tournois Multi Chance
du Golfe - U14 mixte
 Au Tennis Club de Cogolin
 Inscription 10€
 Infos : 06 62 99 36 06

Samedi 1^{er} avril
Loto des sapeurs-pompiers
de Cogolin-Grimaud
 Au COSEC
 Tirage à partir de 19h
 Réservation possible au
 04 94 55 08 18

Du samedi 8 au lundi 10 avril
Tournoi de Pâques U11 - U13
SC Cogolin
 Début à 14h le lundi
 Stades de Cogolin

Dimanche 30 avril
Les greniers dans la rue
 8h-18h - rues Hoche et Gambetta
 Inscription 10€
 Contact : 06 64 87 14 32
 Les bénéfices de l'événement
 financeront les actions menées
 par l'association de défense
 animale AGDA

Animations

Les jeudis 9 février et 13 avril
Le grand quiz des seniors
 14h - Centre Maurin des Maures
 Gratuit

Vendredi 10 février
Soirée karaoké
 21h - Centre Maurin des Maures
 Sur réservation au
 04 94 54 54 90 - Gratuit
 Buvette sur place

Du 13 au 18 février
Le monde de Cogolino
 4 royaumes dans la ville.
 De 10h à 12h et de 14h à 19h*
 (*le royaume de la glisse fermera
 ses portes à 20h)
 Inauguration lundi 13 février à 14h
 au Centre Maurin des Maures



Mardi 21 février
Boum déguisée du carnaval
 De 14h30 à 16h30 - Gratuit
 Centre Maurin des Maures

Vendredi 24 février
Soirée latino
 20h30 - Gratuit
 Centre Maurin des Maures
 Sur réservation au 04 94 54 54 90
 Buvette sur place

Les dimanches 26 février,
26 mars et 30 avril

Thé dansant
 De 15h à 18h - Gratuit
 Centre Maurin des Maures
 Buvette sur place

Vendredi 10 mars
Concert rock
The Unnamed feelings
 Entrée à 19h, concert à 21h, Gratuit
 Centre Maurin des Maures
 Buvette et food truck sur place

Jeudi 16 mars
Le Grand Quiz
 Ouvert à tous
 20h - Centre Maurin des Maures
 Gratuit, sur réservation
 Tél : 04 94 54 54 90

Samedi 18 mars
Silent Party
 2 DJ's, un casque, une soirée !
 21h - Centre Maurin des Maures
 Sur réservation au 04 94 54 54 90
 Gratuit - Buvette sur place



Jeudi 6 avril
Soirée blind test
 20h30 - Gratuit
 Centre Maurin des Maures
 Sur réservation au 04 94 54 54 90
 Buvette sur place

Samedi 8 avril

Marché aux plants

De 8h30 à 17h - Place des boules

Samedi 15 avril

Ibiza DJ party

Soirée latino, funk et electro

De 19h à 1h30 - Gratuit

Centre Maurin des Maures

Food truck et buvette sur place

Mercredi 19 avril

La boum des enfants

14h30 - Gratuit

Centre Maurin des Maures

Solidarité

Mardi 28 mars

Don du sang

De 8h à 12h30

au Centre Maurin des Maures

Sur rdv : dondesang.efs.sante.fr

Samedi 1^{er} avril

Zumba Party caritative

Au profit de l'association

"Je cours pour Lilian"

Au Centre Maurin des Maures

de 18h à 20h30 - Tarif 5 €

Buvette et restauration sur place

Brocantes vide-greniers et marchés

Tous les mercredis

Marché place Victor Hugo

De 7h à 12h30

Tous les jeudis

La Brocante du Jeudi

Rond-point de l'armée d'Afrique

De 6h à 14h30. Pour exposer :

06 08 10 94 73. Emplacement 20€

Tous les samedis

Marché place de la République

- De 7h à 12h30

Tous les dimanches

La Brocante du Jas des Robert

Route de la Mort du Luc,

Chemin de Négresse - de 6h à 14h

Vous souhaitez exposer ?

06 67 71 74 27 - Emplacement 25€

Sports

Du 20 au 24 février

Stage nautique vacances d'hiver

À partir de 7 ans

Base nautique de Cogolin

04 94 56 14 08

Ecole municipale des sports

Des activités sportives pour les

enfants cogolinois de 3 à 12 ans

Renseignements et inscriptions :

sportecogolin.fr

Dossier à télécharger sur

www.cogolin.fr/sport

Mercredi 15 mars

Championnat du Var UNSS

Base nautique de Cogolin

Samedi 18 mars

Régate critérium Bassin Est Var

Base nautique de Cogolin

Dimanche 26 mars

2x21km - Marathon relais

Transgolfe (18km)

Sainte-Maxime -> Saint-Tropez

La Croix-Valmer -> Cavalaire

(10km)

Renseignements et inscriptions sur :

marathondugolfedesainttropez.com



Du 17 au 21 avril et du 24 au 28 avril

Stage nautique vacances de printemps

À partir de 7 ans

Base nautique de Cogolin

04 94 56 14 08

Emploi

Mardi 7 mars

Les saisons de l'emploi

De 13h30 à 17h - Cossec

Balades et visites

Jeudis 23 février, 30 mars et 27 avril

Circuit découverte vieux village

9h30 - 5€/pers, gratuit

moins de 12 ans, horaires :

9h30 - réservation au plus

tard la veille au 04 94 55 01 10

Départ à partir de 4 personnes

Mercredi 26 avril

Visite de la fabrique des anches

9h30 - Durée 1h - 5€/pers,

gratuit moins de 12 ans,

réservation au plus tard

la veille au 04 94 55 01 10

Départ à partir de 4 personnes

Mardi 25 avril

Rando guidée

9h30 - Dans la Vallée de la

Môle - 5 km, niveau facile,

durée 2h30 - 5€/pers,

gratuit moins de 12 ans,

Réservation au plus tard la

veille au 04 94 55 01 10

Départ à partir de 4 personnes

Vendredi 28 avril

Balade champêtre

9h30 - Durée 2h - 5€/pers,

gratuit moins de 12 ans,

Réservation au plus tard

la veille au 04 94 55 01 10

Départ à partir de 4 personnes



Votre partenaire confort

- CLIMATISATION
- POMPE À CHALEUR
- FROID COMMERCIAL

Installation • Entretien • Dépannage



NICOLAS LOUNES
06.46.07.15.39



LA CIGARETTE ELECTRONIQUE



04 94 54 93 09

AzurVap Cogolin

azurvap83@gmail.com

67 Av. G. Clémenceau - COGOLIN

BS
PLOMBERIE

06 81 48 29 59

bsplomberie@yahoo.fr

Golfe de St Tropez

DÉPANNAGE
INSTALLATION
NEUF / RÉNOVATION
SALLE DE BAINS



GOLFE DE ST TROPEZ



VENTES & RÉPARATIONS
MOTO - SCOOTER



04 94 54 07 31

planetemotos83@gmail.com

Quartier Valensole - 83310 COGOLIN

« Être maire, ce sont des joies et des déceptions. »



Ma plus grande déception est le manque de mobilisation des Cogolinois pour leur ville ; plus globalement le manque d'engagement politique de nos concitoyens qui ne perçoivent pas leur intérêt, celui de leur commune et de leur territoire, au moment de se rendre aux urnes. Quand ils se déplacent.

Être élu de terrain, être maire, c'est un engagement de chaque instant. Nous sommes sur tous les fronts et les premiers à être interpellés sur tout sujet, qui ne relève malheureusement bien souvent plus de nos compétences.

Notre engagement est d'autant plus soutenu lorsqu'on est maire d'une commune qui ne bénéficie que de peu de moyens, comme c'est le

cas pour Cogolin. Ce manque de moyens financiers et humains engendre contraintes et points de blocage qui ne m'ont pas permis d'avancer comme je l'aurais voulu, notamment dans la gestion du problème de stationnement dans la ville.

Depuis 2014, Cogolin, qui je vous le rappelle était considérée comme « la poubelle du Golfe », a bien évolué. Cela s'est fait au prix de grands efforts et d'un travail acharné pour permettre à la fois de baisser la dette et de réduire le budget de fonctionnement de la ville. Cependant, face à l'augmentation des prix dans tous les domaines, nos efforts nous permettent simplement, pour l'heure, de rester à flot. Nous avons besoin plus que jamais d'aides pour poursuivre l'évolution de Cogolin et mettre en place nos projets.

C'est pourquoi nous, vos élus de proximité, avons besoin de nous sentir soutenus par notre population, à la fois pour défendre chaque dossier mais aussi pour requérir les appuis essentiels à leur avancée.

Il faut comprendre que défendre son territoire, c'est donner du pouvoir à celui qui le représentera le mieux ; c'est vrai à l'échelle locale, comme à l'échelle nationale.

Si vous voulez renforcer votre ville, il faut renforcer vos élus, au-delà des considérations politiques. Or, je suis certes maire de Cogolin, mais je ne suis pas conseiller départemental car de nombreux Cogolinois ne se sont pas mobilisés pour l'élection en 2021, contrairement aux Cavallairois dont la mobilisation a permis à Philippe Léonelli, leur maire, d'emporter ce siège. Pourtant, j'aurais aimé pouvoir aller défendre au conseil

départemental les aides et les subventions dont Cogolin a tant besoin, car notre ville est celle qui a le plus faible budget par habitant dans le Golfe.

Si vous voulez renforcer votre territoire, il faut le doter des élus qui bénéficient de la plus grande capacité à le représenter. Aux dernières législatives, nous avions un candidat chevronné et médiatisé qui aurait pu/su défendre nos intérêts locaux : M. Eric Zemmour. Au-delà du fait que j'étais son suppléant et donc un relai local au fait des attentes de notre territoire, c'est un Zemmour qui aurait pu faire bouger les lignes efficacement sur le sujet, par exemple sur la fermeture de notre maternité et des urgences au pôle de santé de Gassin. Sa verve et sa capacité à se faire entendre jusqu'à ce qu'il obtienne ce qu'il réclame auraient rapidement eu raison du manque d'investissement politique et budgétaire de l'Etat dans cette affaire.

Ainsi, je vous appelle de mes vœux à plus d'implication et de clairvoyance dans l'offre politique qui vous est proposée. Bien sûr, tout est mis en place, avec des médias complices, pour vous désintéresser de la chose publique. Mais je vous le dis, ce n'est pas en mettant aux oubliettes vos droits et vos devoirs de citoyens par un : « tous pourris » que vous pourrez changer votre quotidien. Ce n'est qu'en vous saisissant de votre carte d'électeur et en vous rendant aux urnes à chaque élection qui se présente !



Bonne année 2023 - ✨

Chères Cogolinoises,
Chers Cogolinois,

Un discours consternant

L'année a commencé avec la cérémonie des vœux du maire et son florilège de jugements à l'emporte-pièce contre la municipalité précédente (« qui a laissé une ville dans une situation financière déplorable »), l'Etat (« qui fait venir les délinquants par bateaux »), les médias (« plus incompetents les uns que les autres »), notre société (« décadente »), etc.

Voilà de quoi donner espoir et réconfort à nos concitoyens ! Heureusement, il y a eu les promesses, qui seront tenues ou ... pas, comme ce parking semi-enterré, place de la République sorti du chapeau de notre prestidigitateur de maire et dont il n'est question ni dans le nouveau PLU, ni dans les projets de Petites villes de demain. Sans doute pour faire oublier qu'avec une augmentation de la population cogolinoise de 4.3%, plus de 1630 nouveaux logements construits ou à venir, la construction d'un Mac Donald sur le parking du Leclerc, la suppression du sens unique de la rue Sigismond Coulet, se garer à Cogolin va devenir mission impossible !

Une opposition force de proposition et/ou une majorité divisée

Monsieur le Maire a aussi confié qu'en Conseil Municipal « On passe sa vie à se pourrir mais il en sort toujours le meilleur ». Nous aurions pu conclure qu'il rendait hommage à son opposition mais comme il a ajouté « à la fin, on fait un buffet et ça met tout le monde d'accord », nous avons compris que c'est dans son équipe qu'il y a dissension. A faire à suivre...

Le grand projet du mandat : vendre le terrain du Yotel pour y faire un ensemble immobilier

Sauf que l'occupant actuel, l'ancien proche ami de Monsieur Lansade ne veut plus en partir ou alors à des conditions que tout contribuable jugerait inconcevables : deux millions d'indemnité dont un million payé par la commune qui sera prélevé sur le prix de vente et un million payé par la COGEDIM. Gageons que cette dernière inclura cette somme dans son prix d'achat !

Des élus volontairement tenus à l'écart

Ce n'est qu'au Conseil Municipal du 6 décembre 2022, en questionnant sur les termes de la délibération concernant la promesse de vente à la COGEDIM que nous avons appris que l'occupant a assigné la commune devant le Tribunal Judiciaire de Draguignan le 13 avril 2022 (soit 8 mois avant) en revendiquant que la convention le liant à la commune était, de fait, un bail commercial classique et non pas un bail d'occupation précaire, bail qui a été résilié par la commune le 10 décembre 2022, soit 1 an avant que nous en soyons informés. C'est ainsi que pendant des mois, le Conseil Municipal, en charge de régler, par ses délibérations, les affaires de la commune a été sciemment tenu à l'écart d'événements majeurs le concernant.

Un maire sourd à une opposition pourtant vigilante !

Pourtant le 15 décembre 2020, l'opposition avait alerté le Conseil Municipal sur le fait que l'occupation n'était précaire que de nom puisqu'elle se pérennisait d'avenant en avenant, depuis 6 ans, non pas au bénéfice de la commune mais au bénéfice de l'occupant. Cela n'avait pas empêché le maire et ses élus de voter, comme un seul homme, un 3ème avenant qui prolongeait encore la durée d'occupation. A ce moment-là, la commune pouvait encore exercer son droit et choisir de faire un nouvel appel à candidature avec mise en concurrence des offres. Monsieur le Maire et ses colistiers en ont décidé autrement et la commune (c'est-à-dire les Cogolinois) risque maintenant d'en payer le prix.

Le terrain du Yotel n'est pas près d'être vendu. Il faudra attendre encore un peu pour tuer la poule aux œufs d'or.

A très bientôt,

Mireille Escarrat,
pour l'équipe d'opposition
« Unis pour Cogolin »

BRODLINE

PUBLICITÉ TOUS SUPPORTS

WORKWEAR CREW WEAR BRODERIE FLOCAGE SERIGRAPHIE
ENSEIGNES CARTES DE VISITE TAMPONS
COVERING PROS & PARTICULIERS
FLOCAGES VEHICULES

BRODLINE
Pro

PUBLICITÉ TOUS SUPPORTS

37 route départementale 48

Z.A. SAINT MAUR, 83310 COGOLIN

06 59 28 35 51
04 22 73 60 38

✉ dimitri@brodline-pro.com

www.brodline-pro.com

DIAG IMM

DIAG IMMO DU GOLFE

La référence du diagnostic immobilier en Provence

**Vous Vendez, Louez ou Achetez ?
Confiez nous vos diagnostics immobiliers
Notre équipe certifiée met sa réactivité
à votre disposition
Rapports sous 48 H**

GAZ **ELECTRICITE** **MESURE SURFACE** **AMIANTE** **TERMITES** **ERP** **DPE** **PLOMB**

68 rue carnot 83310 COGOLIN
Mail : contact@diagimmodugolfe.fr
www.diagimmodugolfe.fr

**Demande de devis sur internet
ou par téléphone
06.67.16.27.56**

Boucherie Le Régal

Alimentation générale
Produits d'Orient

Ouvert 7/7j
Livraison à domicile
Couscous / Tajines à emporter
Agneau Méchoui

28 rue Gambetta - 83310 COGOLIN
04.98.12.05.63
boucherie-halal-golfe-saint-tropez.com



Marathon international du Golfe de Saint-Tropez 2023 : le grand départ approche !



Inscriptions



Après 3 ans d'absence, le Marathon du Golfe de Saint-Tropez sera de retour le dimanche 26 mars 2023 prochain. Venez profiter d'un parcours unique associant bord de mer, vignobles, collines et garrigue parés de vos plus beaux déguisements ! Cet événement de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez – organisé par Azur Sport Organisation – est ouvert à tous avec 5 épreuves différentes au départ de Sainte-Maxime :

- Marathon : 42.195 km
- Relais Duo : 2x21.1 km (2 relayeurs)
- Relais Équipe
- Transgolfe : 18km
(de Sainte-Maxime à Saint-Tropez)
- 10 km (de La Croix Valmer à Cavalaire-sur-Mer)

Découvrez autrement les communes du Golfe, avec une grande partie du tracé sur des lieux emblématiques comme Port-Grimaud, Pampelonne ou Gigaro. Pour passer à l'heure d'été au pas de course, les inscriptions sont déjà ouvertes !

Outre les ravitaillements festifs, de nombreux cadeaux sont prévus :

- part de tarte Tropicaine
- un T-shirt technique
- un sac de sport
- une bouteille de rosé
- un massage gratuit à l'arrivée
- et l'immense médaille finisher !

Quant aux vainqueurs au scratch et par catégorie, ils recevront une coupe lors de la remise des récompenses, mais aussi d'autres surprises...

Une offre business pour fédérer au sein de votre société !

Pourquoi ne pas constituer une équipe aux couleurs de votre entreprise ? Outre une grande visibilité, vous participerez à un bel événement sportif et festif : quoi de mieux pour la cohésion d'équipe ?

Renseignements et inscriptions :

<https://www.marathondugolfedesainttropez.com/2023/fr/epreuves/relais/>

Rejoignez la famille des bénévoles !

Le Marathon du Golfe de Saint-Tropez recherche des bénévoles pendant les 3 jours de l'événement (24, 25 et 26 mars) :

- sur le Village à Sainte-Maxime (remise des dossards et des cadeaux aux coureurs)
- le dimanche 26 mars sur toutes les communes traversées par la course pour être commissaires de course et pour la gestion des consignés

(Dotation officielle de l'événement et panier repas offert à chaque bénévole.)

Par ailleurs, il est également possible de s'inscrire en groupe ou avec son club pour s'occuper d'un ravitaillement ou d'un point d'eau. Il n'est donc pas trop tard pour s'associer à cette grande fête !

Inscriptions et renseignements :

Téléphone : 04 93 26 26 77

Email : azursportbenevolat@gmail.com


Esprit Cycles

La boutique de vente et de réparation de vélos Esprit Cycles recherche un mécanicien-réparateur de cycles pour rejoindre son équipe aux côtés d'un responsable de magasin et d'un vendeur. Capacité d'adaptation, travail en équipe, autonomie et maîtrise de l'anglais sont indispensables pour ce poste au cœur d'une enseigne pour laquelle la notion de service est centrale. Vous vérifierez et assemblerez les éléments de cycles, de motocycles ou de matériel (motoculteur, tondeuse) avant livraison. Vous identifierez les causes de dysfonctionnement du moteur, de la transmission des systèmes électroniques et déterminerez les modalités de réparation du motocycle. CDI 39h/semaine Poste à pourvoir immédiatement. 1 an d'expérience souhaité. Salaire mensuel de 2500€ à 2800€ sur 12 mois.

N° de l'offre : 146RKMV.


PESCATORI PALANGRIER

Pour une petite entreprise de marins pêcheurs, vous serez chargé(e) du poste de matelot. Vous sortirez en mer et pratiquerez la pêche, mais aussi vous vendrez le poisson et vous vous occuperez du bateau et du matériel. Livraisons et manutention. Pêche au palangrier, travail à l'hameçon. Poste polyvalent. Le bateau se trouve aux Marines de Cogolin. Poste non logé, poste nourri. Expérience de 3 ans requise. La rémunération est de 20% à la part. Contrat saisonnier (CDD de 8 mois). **N° de l'offre : 146MHJK.**

La ville de Cogolin, en partenariat avec le Pôle Emploi, vous présente les entreprises cogolinoises qui recrutent actuellement et le type de profil recherché.

CENTURY 21

Vous êtes conseiller en immobilier ou souhaitez le devenir ? L'agence Century 21 Thomas Thum à Cogolin recrute deux conseillers ou conseillères en immobilier motivé(e)s pour s'impliquer dans une ambiance conviviale avec un vrai esprit d'équipe. Vos principales missions seront de découvrir les besoins et projets de vie de vos clients, de les accompagner et conseiller dans les différentes étapes de la vente et/ou de l'achat mais aussi de prospecter vos clients acheteurs et vendeurs. Débutants acceptés, formation personnalisée offerte, possibilité de valider une formation diplômante en interne et valider un niveau Bac+3 / Bac +4. Empathie, ténacité, honnêteté et à l'écoute seront les qualités essentielles à votre réussite. CDI 35h/semaine. Salaire horaire de 11.27 € sur 13 mois à définir selon profil (+ commissions).

N° de l'offre : 146NBXZ.



La société Pizzorno recherche un(e) conducteur/conductrice de balayeuse /agent de nettoyage. Rattaché(e) aux chefs d'équipe et à l'agent de maîtrise, vos missions principales seront de conduire une balayeuse/laveuse, d'assurer les tournées, de réaliser des prestations de nettoyage en extérieur (balayage ou maniement d'appareils mécanisés) mais aussi de remplir les rapports d'activité liés à la mission et de rendre compte à la hiérarchie des anomalies et incidents constatés, tout en répondant aux exigences et aux demandes du client. CDI. Horaires 5h-12h de novembre à mars (2 jours de repos tournants/sem.) et 5h-11h d'avril à octobre (1 jour de repos tournant/sem.). Urgent, prise de poste immédiate. Permis B indispensable. Salaire brut : Mensuel de 1848,25 € à 1877,76 € sur 13 mois + primes + CE.

N° de l'offre : 145ZWQN.

Pour postuler, il vous suffit de vous connecter sur www.poleemploi.fr et de taper le numéro de l'offre qui vous intéresse.

2023 Meilleurs Voeux

VILLE DE COGOLIN

Restez informés !

TERRE MER MAGAZINE

Tous les trois mois dans vos boîtes aux lettres
et dans « Les dernières publications »
(via la page d'accueil de www.cogolin.fr)

COGOLIN.FR, LE SITE DE LA VILLE

Abonnez-vous aux alertes SMS !
(via la page d'accueil de www.cogolin.fr)

f « VILLE DE COGOLIN »

Travaux, écoles, événements, photos, vidéos :
l'information en temps réel !

@ « VILLEDECOGOLIN »

Photos, vidéos : abonnez-vous et partagez !



Où trouver « Terre-Mer Magazine » ?

- Dans les boîtes aux lettres des Cogolinois.
- Dans les établissements publics de la ville : Mairie, Médiathèque, et l'Office de Tourisme.
- En téléchargement et consultation sur le site internet de la Ville : www.cogolin.fr

Si vous ne le recevez pas, contactez le cabinet du Maire au 04 94 56 65 56
Toute l'actualité de la Ville sur www.cogolin.fr et sur le facebook : f Ville de Cogolin